

BULLETIN

N°89 Déc -2022







Informations Municipales

C.C.A.S.	p.5
Finances communales	p.6
Recensement de la population	p.8
Vie municipale	p.9 à 10



Economie	p.12
Culture	p.12 à 13
Environnement et forêts	p.13 à 16
Gestion de l'énergie et de l'eau	
Restaurant scolaire	
Enfance-jeunesse	p.19
Comité de fleurissement	p.20



Résidence autonomie de l'eau vive	p.22
Mâconnais-Beaujolais Agglomération	p.23 à 25
Syndicat intercommunal des eaux de la petite grosne	P.26 à 27
Assainnissement	p.27 à 28



ADMR	p.30
Amicale des boules	p.31
Atelier du bout du monde	p.31
Badminton / Tennis	p.32
Bibliothèque municipale	p.32
Les Carrières de la Lie	
Comité des fêtes	p.34
Gymnastique volontaire	p.34
Comité de jumelage	p.35 à 36
Comité du vieux Saint-Sorlin	
Dojo sorlinois	p.38
Don du sang	p.39
École de musique	p.40 à 41
Evidanse	p.42
Société de chasse	P.42
Les randonneurs du Val Lamartinien	p.43
Football Club de la Roche Vineuse	p.44
Le Sou des écoles	p.45
S.S.I.A.D	p.46
Val Lamartinien Passion	p.47
Village et environnement	p.47
Sapeurs-Pompiers	p.48



Mesdames. Messieurs

En cette fin d'année 2022, la conjoncture économique et le contexte politique autour de nous n'apportent pas de perspectives très optimistes!

Pourtant, comme vous le lirez dans ce bulletin, cette année a encore été active et dynamique tant au niveau de la municipalité que de nos associations. J'en profite à nouveau pour remercier nos élus, notre personnel, les bénévoles de nos associations et tous les acteurs de la vie économique de notre commune. Pour 2023, il est difficile aujourd'hui de savoir exactement ce que nous pourrons faire en fonction de l'évolution de notre budget. Quelles seront les augmentations de nos charges ? Beaucoup d'incertitudes mais soyez sûrs que nous continuerons à faire le maximum et de façon raisonnable sans hypothéquer l'avenir pour que notre commune reste toujours attractive et active, avec bien sûr un souci d'économie. C'est pour cela que nous avons tout fait pour que les travaux de la salle des fêtes aboutissent et permettent de fortes économies d'énergie, la rendant malheureusement inutilisable pendant un temps trop long.

Nous soumettrons également les autres bâtiments municipaux, comme l'école aux mêmes exigences environnementales.

Je pense que durant cette année 2023 un autre sujet récurrent continuera à nous préoccuper : le déploiement de la fibre. Aujourd'hui, la couverture de foyers est réalisée à 81 % selon Orange. Hélas ce sont toujours les hameaux qui étaient mal desservis qui ne sont pas raccordés à la fibre malgré nos efforts et nos différentes interventions. Sachez que nous continuerons à suivre l'évolution des avancées même si parfois nous pouvons nous sentir impuissants et nous resterons vigilants.

Restons donc optimistes et adaptons-nous!

Je vous souhaite une bonne santé et j'espère que vous passerez de bonnes fêtes de fin d'année.

Vous pourrez admirer les décorations de Noël à nouveau confectionnées par nos employés ainsi que les illuminations réalisées avec des ampoules basse consommation.

Bonne année 2023!

En mon nom et celui de tous mes collègues du Conseil Municipal, je vous invite à la **cérémonie des vœux** de la Municipalité qui aura lieu le **vendredi 6 janvier 2023** (à 18h30 à la salle des Fêtes)

Le Maire, Robert LUQUET



Informations Municipales

P.5	
P.6	FINANCES COMMUNALES
P.8	RECENSEMENT DE LA POPULATION
P.9 À 10	VIE MUNICIPALE

→ C.C.A.S. CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale, présidé par le Maire de la commune, a pour mission les actions solidaires au sein de la commune.

SES ACTIONS, EN QUELQUES CHIFFRES, POUR L'ANNÉE 2021 :

NATURE DES INTERVENTIONS	NOMBRE DE PERSONNES CONCERNEES	MONTANT EN EUROS
Aide au paiement de frais de restaurant	2	935.82
Bons alimentaires	1	450
Participation aux inscriptions souscrites au centre de loisirs	95	4352.95
2 euros/demi-journée 5 euros/journée		
Participation aux souscriptions de licence (judo, football, école de musique)	59	1783
20% de participation		
Colis de Noël pour les Aînés	178	4351.50

Le 4 septembre 2022, a eu lieu le « repas des Aînés » accompagnés de leurs invités (67 personnes).

A cette occasion ont été proposés :

- → un repas fourni par le traiteur « Mille et une saveurs »
- → des vins récoltés par M. John CORSIN et le Château de la Greffière
- → une animation musicale assurée par Laure et Ludovic MOREAU.

La gestion logistique et le service ont été organisés par des bénévoles du Comité des fêtes – qu'ils soient remerciés pour leur contribution.

Lors de ce repas, M. le Maire a remis un colis gourmand aux doyens du jour : Mme CATHALAN et M. GINEYTS. La commune est riche de 3 centenaires Mesdames PACROS et CATHALAN ayant été fêtées en 2021 et Madame GAGNARD en 2022. A cette occasion, Monsieur le Maire présent a offert une composition florale au nom de tous les membres du Conseil.

Une réflexion a été menée pour informer les Sorlinois, les plus âgés, de leur possibilité de s'inscrire, s'ils le souhaitent, au registre des personnes vulnérables. Lors du déclenchement du plan canicule par le Préfet, les personnes seront contactées par les membres du CCAS et pourront bénéficier de toute aide utile.

L'Adjointe aux affaires sociales,

> Marie-Claude POTTIER

D'éventuelles coupures d'électricité sont annoncées en début d'année par le Gouvernement. Toute personne qui pourrait de ce fait rencontrer des problèmes importants touchant à sa santé et à sa sécurité est invitée à se faire connaître auprès de la Mairie.





→ FINANCES COMMUNALES

Cette année, plutôt que de présenter en détail le budget communal nous avons choisi de vous indiquer quelle est l'évolution des recettes de la commune ces dernières années et quelles sont les perspectives compte tenu notamment de la hausse du coût de l'énergie.

PETIT RAPPEL SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU BUDGET COMMUNAL :

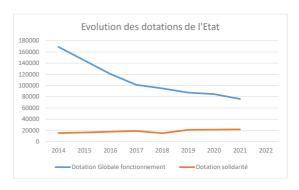
- → Les dépenses d'une commune peuvent se classer en 3 principales catégories :
 - 1. Les dépenses de fonctionnement: les principaux postes sont les charges à caractère général qui comprennent comme principaux postes l'énergie (nous y reviendrons), la maintenance des équipements (budget en hausse du fait de l'accroissement des équipements), les assurances, les salaires des employés municipaux.
 - 2. Les dépenses d'investissement : aménagement urbain comme la chaussée, les nouvelles constructions ou les travaux sur le patrimoine bâti existant (école, mairie, salle des fêtes, installations sportives)
 - 3. Le remboursement des emprunts
- → Les recettes peuvent également se classer en 3 catégories :
 - 1. Impôts: taxe foncière bâtie et non bâtie (et pour la dernière année taxe d'habitation)
 - 2. Les dotations de l'Etat : il s'agit principalement de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et la DSR (Dotation de Solidarité Rurale)
 - 3. Compensation de l'ancienne taxe professionnelle remplacée par la CFE Cotisation Foncière des Entreprises et la CVAE Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises mais perçue aujourd'hui par l'agglomération (MBA). MBA verse une attribution de compensation à la commune

de La Roche Vineuse. Cette attribution diminue en fonction de l'évaluation du coût des nouvelles compétences qui passent de la commune à l'agglomération (cas le plus récent du transfert de la gestion des eaux pluviales)

Au travers de quelques exemples nous allons montrer qu'il y a quelques incertitudes sur les recettes futures alors même que les dépenses de fonctionnement vont nécessairement augmenter.

LES RECETTES

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des dotations de l'Etat

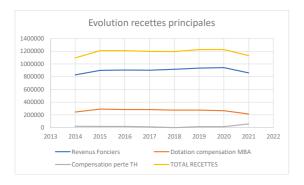


La Dotation Globale de Fonctionnement a été divisée par deux en 8 ans passant de plus de 160 000 € à moins de 80 000 €.

Au niveau des impôts et bien que la commune n'ait pas augmenté ses taux depuis plus de 10 ans, l'évolution des bases fiscales et l'accroissement de la population font que les recettes augmentent chaque année.

Aujourd'hui il existe cependant une interrogation relative à la compensation de l'Etat pour perte de la taxe d'habitation. Du fait de l'accroissement des constructions sur notre commune, le montant collecté de taxe d'habitation augmentait mécaniquement chaque année.

Aujourd'hui, si la compensation s'effectue sur la base des recettes de l'année N la question est de savoir si ce montant sera indexé ou non en fonction de l'accroissement des constructions.



LES DEPENSES

Plusieurs interrogations voire menaces pèsent aujourd'hui sur l'évolution de notre budget.

COUT DE L'ENERGIE

Nous sommes inquiets de l'évolution à venir des coûts de l'énergie (gaz et électricité). A ce jour, il est encore trop tôt pour avoir une vision de l'impact des hausses survenues et surtout à venir.

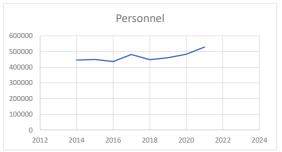
Du fait de sa taille, la commune n'est pas éligible au bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement pour les collectivités de moins de 1000 h et/ou n'ayant pas plus de 10 salariés. Notre gaz et notre électricité sont achetés via un marché collectif passé par le syndicat d'électrification (SYDESL). Les hausses qui nous sont annoncées vont de 150 à 300 % !!!

Il y a peu d'économies à faire sur le sujet de l'éclairage compte tenu que la commune a depuis longtemps éteint ses éclairages de minuit à 6H00. Les principaux postes de réduction portent sur l'isolation des bâtiments communaux et en particulier de la salle des fêtes (projet en cours) et de l'école maternelle (à mettre à l'étude).

MASSE SALARIALE

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des dépenses salariales qui augmentent lorsque le point d'indice est revalorisé par le Gouvernement (hausse récente de 3.5%).

On note également une hausse à compter de 2020 date à laquelle le personnel du restaurant scolaire autrefois géré par une association a été intégré dans les effectifs communaux.



CAPACITE INVESTISSEMENT

L'AUTOFINANCEMENT constitue le principal levier de l'investissement. Les autres leviers sont l'emprunt et les subventions

L'autofinancement brut correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Comme illustré dans cet article, la hausse prévisible des frais de fonctionnement du seul fait d'augmentations sur lesquelles la commune a peu de leviers et la baisse ou au mieux la stagnation des recettes va diminuer cette capacité d'investissement et rendre encore plus ardu les choix à effectuer compte tenu des besoins importants en la matière : voirie, bâtiments, entretien du patrimoine communal...

Un autre sujet est celui de l'évolution de la fiscalité communale qui comme nous l'avons dit n'a pas évolué depuis longtemps.

Sera-t-il nécessaire à un moment de reprise de l'inflation d'augmenter les taux d'imposition ?

C'est une question bien entendue non tranchée aujourd'hui mais qui méritera un débat.

Pour la commission Finances > Jean-André GUILLERMIN

→ RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2023, La Roche Vineuse réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

COMMENT ÇA SE PASSE?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.



Les agents recenseurs de gauche à droite : Christian SANTÉ Viviane VISIGNY Michel BESSON Michelle PERRAUD -BESSON



POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- → Déterminer la participation de l'Etat au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- → Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transport, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement de votre commune, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 03 85 37 71 94.

Pour vous aider dans la saisie du recensement en ligne, des permanences seront assurées en mairie les vendredis 20, 27 janvier et les 3, 10 et 17 février 2023 de 14h00 à 16h00.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : le-recensement-et-moi.fr .

→ VIE MUNICIPALE

PLUSIEURS GÉNÉRATIONS À L'HONNEUR



M^{me} Alice PACROS fête ses 100 ans chez elle avec sa famille le 10 avril 2022.



Hameau de l'Eau Vive le 26 septembre 2022 M^{me} Simone GAGNARD fête ses 100 ans en bonne compagnie.



Repas des Aînés le 4 septembre 2022 M^{me} Paulette CATHALAN et M. Charles GINEYTS, 2 doyens alertes profitent de l'évènement.



Les enfants de l'école entamèrent en chœur le Chant des Partisans et la Marseillaise à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.

DES MÉDAILLÉS CHEZ LES POMPIERS



Remise de décorations lors de la commémoration du 14 juillet : 2 médailles de bronze ont été remises à Julien DRAGOT et Cyril BERNAUD, une médaille d'argent a été remise à Jean-Pascal BARRE.

ATELIERS NUMÉRIQUES



Des stagiaires apprennent à maîtriser l'outil informatique lors des ateliers numériques mis en place en juin.

BATIMENTS ET TRAVAUX

Travaux enfouissement des réseaux électriques et téléphone :

- → Les travaux dans le quartier de la Belouse sont en cours, le secteur des Touziers est bientôt terminé. Le hameau de Nancelle est venu compléter ce programme, les travaux ont débuté mi-novembre. La commune a investi cette année un budget important pour l'ensemble de ces travaux, aidée par une contribution significative du Sydesl.
- → Nous sommes en attente des informations d'Orange concernant les quartiers du Gros Mont, de la Grande Burette, de la Belouse et de certaines maisons pour le raccordement de la fibre.

Travaux bâtiments:

- → Ecole de Musique : tous les éclairages des bureaux et salles de cours ont été remplacés par des lampes basse consommation, les revêtements de sols ont été remplacés, la dernière salle de cours a été entièrement rénovée.
- → Vestiaires terrain de foot : les 4 vestiaires et le bureau ont été réhabilités.

→ Groupe Scolaire : les agents communaux ont installé une table de tennis de table, un gazon synthétique et un jeu de billes dans la cour de l'école primaire.









Les Commissions

P.12	ECONOMIE
P.12 À 13	CULTURE
P.13 À 16	ENVIRONNEMENT ET FORÊTS
P.17	GESTION DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU
P.18	RESTAURANT SCOLAIRE
P.19	ENFANCE-JEUNESSE
P 20	COMITÉ DE EL EURISSEMENT

→ ECONOMIE

NOUVELLES ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE

→ Une nouvelle agence immobilière a ouvert en juillet sur notre commune : D&CO Immobilier. 3 agents commerciaux spécialisés en transactions (maisons, terrains, immeubles) et ayant une bonne connaissance du secteur y travaillent : Sandrine Curci-Sulpice, Marie Laure Roussel et Laurent Sintes. La Roche Vineuse est la 4ème agence de cette entreprise dont le siège est à Pont de Veyle dans l'Ain.

Coordonnées:

Agence de La Roche Vineuse 71 route de Mâcon Tél : 0982294415 bdv@dandco-immobilier.com

→ CAP bien-être 71 vous propose également de retrouver votre plein potentiel et votre énergie vitale. Martine Gineyts Bergerat et Pascal Bergerat passionnés par le bien être se forment en continu à des techniques diversifiées (bilans tissulaires et énergétiques, rééquilibrations énergétiques, rééquilibration glandulaire, détoxification, oxygénation tissulaire) qu'ils mettent à votre disposition pour améliorer votre vie au quotidien.

Pour tout contact :

302 chemin de La Rochette 07 88 30 43 20 / Capbienetre71@gmail.com → Un cabinet de sophrologie s'est installé récemment au hameau de Moncery. Syndie Descharne s'intéressait depuis plusieurs années à cette pratique psycho-corporelle et a décidé de suivre une formation de 3 ans auprès de l'école ISRA. Cela lui permet aujourd'hui de réaliser une reconversion professionnelle en proposant à des particuliers, des groupes ou des entreprises des prestations d'accompagnement sous plusieurs formes dont des ateliers thématiques (gestion du stress, confiance en soi...)



N'hésitez pas à la contacter au 06 75 38 56 05 descharne.syndie@ orange.fr

→ Barbara Gilbert, praticienne en méthode traditionnelle chinoise vient de s'installer à la maison médicale. Elle y est présente les lundis et mardis. Formée à l'Ecole NUWA agréée par la Fédération Nationale de Médecine Traditionnelle Chinoise, elle propose de multiples soins (massage, acupuncture, diététique énergétique...)

Vous pouvez la contacter au 07 49 45 49 58 ou par mail à l'adresse suivante : barbara@equilibre-mtc71.fr

Pour la commission,
> Françoise MATHIEU-HUMBERT

→ CULTURE

Cette année la commission culture a mené 2 actions à destination des jeunes et des moins jeunes.

→ Une projection de cinéma en plein air le 7 juillet avec l'excellent film « l'appel de la forêt » adapté du roman de Jack London et réalisé par Chris Sanders. Ce sont environ 80 spectateurs qui ont pu admirer de magnifiques paysages, de grands acteurs et le chien Buck.



→ Un partenariat avec le Théâtre. Le Théâtre, Scène Nationale

de Mâcon, avec sa nouvelle directrice Virginie Longchamp a souhaité aller à la rencontre des maires des petites communes proches de Mâcon pour écouter leurs besoins et créer de nouvelles formes de relations.

Avec les communes de Berzé-la-Ville, Bussières, Chevagny-les-Chevrières, Milly-Lamartine, Prissé, Sologny et Verzé un projet de spectacles décentralisés dans les écoles a été construit. Votre commune est porteuse de la convention de partenariat. C'est ainsi que 44 enfants des 2 classes de maternelle ont assisté le 20 octobre au spectacle « Dans les jupes de ma mère » à Verzé.

Le 9 juin ce seront 57 élèves de 4 classes de CP, CE1 et CE2 qui se rendront à Berzé-la-Ville pour participer au spectacle « Libreté ». Ce sont de belles occasions pour permettre au plus grand nombre de commencer un parcours de spectateur et spectatrice.

Pour la commission,
> Françoise MATHIEU-HUMBERT



→ ENVIRONNEMENT ET FORÊTS

La commission Environnement et forêts a poursuivi son activité en 2022. Trois principaux sujets ont fait l'objet de nos travaux :

1. JARDINS PARTAGÉS

Les jardins partagés de Linde sont devenus une réalité. L'association « Les Jardins du Fil » a été créée en mai 2022. Au début les effectifs étaient faibles : 4 personnes, merci à ces pionniers.

En cette fin d'année il y a une dizaine de membres. Cette première année de cultures a été fructueuse. L'association travaille en collaboration avec la Municipalité qui s'est impliquée dans les premiers travaux : préparation du sol, gestion de l'eau...

Le système d'irrigation qui existait dans le passé, avec l'installation d'un vannage permettant l'alimentation d'un petit bac dans ce terrain a été entièrement rénové par nos employés municipaux.

Actuellement un agrandissement et la mise en place d'un verger conservatoire sont à l'étude



2. REFUGE DE LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

En lien avec MBA, porteuse du projet, nous souhaitons qu'un refuge de la LPO soit établi sur la zone humide du bassin de Boissy et sur la partie la plus proche de la rivière du pré de Linde occupé par ailleurs par les jardins partagés.

3. COUPES FORESTIÈRES

Deux importantes coupes forestières vont se dérouler dans notre forêt communale.

Nous avons vendu 66 arbres mûrs (chênes et 1 frêne) dans l'arrière de la parcelle de la forêt de « La Lie » aux parquets Protat. La coupe se fera prochainement.

Les affouagistes exploiteront ensuite les houppiers de ces arbres.

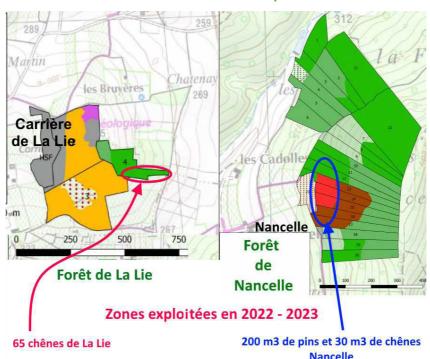
Nous avons vendu 200 m³ de pins, 30 m³ de chênes et 100 tonnes de taillis à exploiter.

Les arbres sont mûrs et bons à exploiter. Le taillis sera utilisé en bois-énergie.

Ces deux chantiers d'exploitation seront importants. Cela pourra occasionner une gêne aux promeneurs et avoir une incidence visuelle. Mais cela fait partie du cycle de vie d'une forêt de passer par une phase d'exploitation.

Il est important d'avoir à l'esprit qu'un des axes du développement durable est de favoriser les matériaux naturels tels que le bois pour construire et se chauffer. Il sera ensuite nécessaire de réfléchir aux futures plantations à effectuer sur ces parcelles compte tenu des perspectives de changement climatique.

Pour la commission Environnement et forêts, > Dominique JOBARD







LES TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES DANS LES VIGNES

La culture de la vigne est une des richesses de notre commune, mais bien souvent elle fait l'objet de critiques ou de craintes vis-à-vis de ses pratiques jugées peu compatibles avec le respect de notre environnement. Dans ce cadre, vos élus souhaitent vous informer sur les initiatives de nos viticulteurs afin d'améliorer les conditions de leur production.

Après un premier article dans le bulletin de décembre 2019 sur l'aire de lavage réalisée par le domaine Perraud puis un second en 2021 sur le sujet du travail du sol avec l'aide du domaine Merlin, nous abordons ici le sujet délicat des traitements phytosanitaires.

Qu'entend-on par traitement phytosanitaire ?

On distingue trois grandes familles de pesticides :

- → Les insecticides : destinés à lutter contre les insectes. Ils interviennent en tuant ou en empêchant la reproduction des insectes.
- → Les herbicides : destinés à lutter contre certains végétaux (les mauvaises herbes), qui entrent en concurrence avec les plantes à protéger en ralentissant leur croissance.
- → Les fongicides : destinés à éliminer les moisissures et parasites (champignons...) des plantes. Les fongicides les plus anciens sont le soufre, le cuivre et ses dérivés organiques comme la bouillie bordelaise très utilisés dans le domaine viticole, nous y reviendrons.

Pour les insecticides, on peut notamment citer les traitements effectués sur l'ensemble du vignoble pour lutter contre la cicadelle de la vigne qui fait des dégâts importants comme vecteur de la flavescence dorée, pouvant entraîner la mort des pieds de vigne.

Pour les herbicides, ceux-ci sont de moins en moins utilisés du fait notamment du travail du sol qui vise entre autres à limiter la concurrence des plantes herbacées mais aussi du fait que de nombreux produits sont interdits et que les pratiques ont bien évolué.

Les principaux « ennemis » de la vigne sont probablement les maladies cryptogamiques de la vigne qui désignent les maladies causées par des champignons phytopathogènes s'attaquant aux feuilles, rameaux, vrilles ou grappes. Les trois principales sont le mildiou, l'oïdium et le botrytis.

D'un point de vue réglementaire, la France s'est dotée au 1er janvier 2020 de nouvelles mesures pour la protection des populations riveraines des zones de traitement par les produits phytopharmaceutiques. Sur la base des recommandations de l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail), des distances de sécurité ont été instaurées entre les zones traitées et les bâtiments habités par l'arrêté du 27 décembre 2019 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Ainsi les pratiques de traitement sont encadrées que ce soit vis-à-vis du respect des distances par rapport aux habitations, aux conditions météorologiques (vent, pluie...), au matériel employé...

Pour la commission Environnement et forêts, > Jean-André GUILLERMIN



Témoignage de John CORSIN, jeune viticulteur

L'exploitation de John Corsin comporte un peu moins de 3 ha de vignes toutes localisées sur le territoire communal. Elle est en conversion à l'agriculture biologique depuis 2020 (il faut 3 ans en conversion pour obtenir le label AB).

Depuis 2018, John Corsin n'utilise plus d'herbicides mais s'applique au travail du sol : de mars à juillet il s'agit de réduire le plus possible le développement de la végétation herbacée afin de limiter la concurrence avec les vignes, d'août à mars, les inter rangs sont laissés « tranquilles » le travail se cantonnant sous les rangs de vignes.

Au niveau des insecticides, l'exploitation n'en utilise plus depuis 2013 à la seule exception des campagnes de traitement rendues obligatoires par la préfecture pour le traitement de la cicadelle, insecte à l'origine de la maladie de la Flavescence dorée. Dans certains cas, des développements importants de cochenilles peuvent nécessiter un traitement à base d'huile de paraffine. Le produit non nocif agit par contact, en créant un film qui provoque l'asphyxie des ravageurs ciblés.

Sur ce sujet, il est à noter que le passage en agriculture biologique qui limite l'utilisation de phytosanitaires permet un retour de toute une faune auxiliaire (coccinelles, oiseaux...) qui sont aussi un moyen naturel de lutte contre certains insectes (cf. photos ci-dessous).



Pour les maladies cryptogamiques, les traitements sont à base de soufre (environ 4 à 8 kg par ha/passage) et de cuivre (de 200 à 300 g/ha/passage), comme la bonne vieille bouillie bordelaise du jardinier.

Les traitements sont associés à des purins ou tisanes de plantes (ortie, consoude, fougère, prêle) ou/et à des biostimulants à base d'huile d'algues marines.

Une dernière « arme » intitulée lutte biologique consiste à utiliser des capsules contenant des hormones pour limiter la reproduction des insectes (confusion sexuelle). Ce type de traitement est par exemple efficace contre le ver de la grappe.

La fréquence des traitements sera variable en fonction des conditions météorologiques. L'intervalle de traitement par temps sec peut ainsi atteindre 14 jours contre 6 jours en période humide.

Pour ces traitements de soufre et de cuivre ils sont associés avec des produits à base de résine naturelle qui augmentent le pouvoir de contact avec les organes végétatifs de la vigne.

Le calendrier des traitements qui doit aussi tenir compte des conditions de vent, de températures, s'établit sur les 7 jours de la semaine et c'est pourquoi il est quelquefois indispensable d'aller traiter une parcelle un samedi ou un dimanche même si dans la mesure du possible ces jours sont évités.

A noter que John Corsin a recensé les maisons d'habitations situées à proximité de ses parcelles et les averti par SMS avant d'effectuer un traitement.

John Corsin insiste également sur la nécessité de travailler en préventif plutôt qu'en curatif ce qui nécessite d'être à « l'écoute » de ses vignes pour anticiper tout risque de développement de maladies.

En conclusion, ne « râlez » pas quand vous voyez un traitement s'effectuer, pensez que de nombreux produits que vous consommez ont aussi fait l'objet de traitement et soyez sûr que nos viticulteurs sont dans une démarche d'amélioration continue.

→ GESTION DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

Suite à une demande du Conseil Municipal, la commission bâtiments, économie d'énergie et developpement durable s'est réunie le 20 octobre 2022 pour réfléchir sur les économies à réaliser et les actions à mettre en place.

Les points suivants ont été abordés : éclairage public, chauffage et isolation des bâtiments, gestion de l'eau, photovoltaïque.

1. ECLAIRAGE PUBLIC:

L'éclairage public de la commune représente une part non négligeable de nos dépenses énergétiques (plus de 16500€ en 2021) les augmentations subies cette année nous amènent à étudier le remplacement de nos lampes actuelles par des ampoules basse consommation de type LED (consommation divisée par 4), des études vont être effectuées dans ce sens.

Pour exemple, la portion routière de la mairie au parking poids-lourds est équipée de 38 points lumineux, d'une puissance individuelle de 150W. Pour mémoire, la commune est équipée de 430 points lumineux commandés par 29 horloges. Le réglage des horloges représentant un coût non négligeable, une aide sera demandée au Sydesl.

Tous les éclairages qui seront installés dans les zones en travaux actuellement seront équipés en ampoules LED.

Les éclairages de Noël seront conservés, la consommation globale des illuminations est équivalente à un radiateur, la durée est de 1 mois et fonctionnent avec l'éclairage public coupé de 0h à 5h.

2. CHAUFFAGE ET ISOLATION DES BÂTIMENTS :

Nos bâtiments publics sont chauffés en partie avec du gaz naturel : mairie, salle des fêtes, maison d'animation, école primaire et restaurant scolaire et par des convecteurs électriques pour la maternelle, les salles de réunion, les vestiaires du foot.

La salle des fêtes sera isolée dans les nouvelles normes et équipée d'une chaudière et d'un chauffage nouvelle génération.

Ecole primaire: la programmation du chauffage a été réglée pour une température à 20° pendant l'utilisation et à 17° hors occupation, les fenêtres ont été remplacées, il y a peu de gain à faire.

Ecole maternelle : le bâtiment est ancien et d'une conception énergivore (beaucoup de vitres au Nord, menuiseries aluminium simple vitrage peu ou pas isolées), une décision doit être prise pour ce bâtiment, la commune va prendre contact avec l'Agence Technique Départementale (ATD) pour une étude.

3. GESTION DE L'EAU:

L'arrosage des plantes et massifs est réalisé en partie par du goutte à goutte (place du Chaucher), par aspersion (massif de la mairie) et manuel pour les autres massifs et pots de fleurs.

Pistes évoquées : Remplacement du système d'arrosage massif de la mairie par du goutte à goutte, Installation de cuves de récupération d'eau à proximité des ateliers municipaux (voir pour utiliser celle existante au Champ de Foire).

4. PHOTOVOLTAÏQUE:

Le projet de rénovation de la salle des fêtes comporte l'installation de panneaux photovoltaïques, il est envisageable d'installer d'autres panneaux sur nos bâtiments (maison d'animation, restaurant scolaire...).

S'il y a peu de mesures à court terme en place, il faut cependant avoir cet objectif d'économie dans toutes les décisions d'aménagement qui seront prises à l'avenir.

Pour la commission, > Jacques PEREIRA

→ RESTAURANT SCOLAIRE

Un des événements marquants fut le départ de Sonia RIDET en avril 2022, « cantinière » depuis de nombreuses années au restaurant scolaire – qu'elle soit remerciée pour son professionnalisme et sa disponibilité. Son départ a fait l'objet d'un temps festif le 10 mai 2021. Concomitamment, nous avons eu le plaisir d'accueillir Julien SENTER, cuisinier formé et d'expérience. Il a relevé le défi d'assurer la continuité du service.

En raison de l'inflation et de la hausse des matières premières, le prix de revient des repas augmente. Une majoration des tarifs de 3% a été votée, lors du conseil du 1/06/2022, pour l'année scolaire. De plus, un droit de « couvert » est instauré pour les enfants

bénéficiant de « panier repas » : celuici correspond à une participation financière au service et à la surveillance durant le temps méridien. La commune reste très engagée pour assurer les coûts complémentaires et maintenir les principes qualitatifs de préparation établis : équilibre, variété, proximité de l'approvisionnement ...



Frais d'inscription : 12 € (repas régulier, occasionnel et panier repas) facturé sur la première facture.		
Tarifs enfants (par repas) :		Panier repas :
Régulier QF de 0 à655	3.82 €	0.65 €
Régulier QF de 656 à 1000	3.97 €	0.80 €
Régulier QF supérieur à 1000	4.07 €	0.95 €
Repas occasionnel	5.14 €	1.80 €

La fréquentation du restaurant scolaire reste constante pour l'année 2022/2023 avec 141 enfants inscrits pour 145 enfants scolarisés.

Durant l'été des investissements ont été réalisés pour un coût global de 14 789.32€ :

- → Implantation d'une fontaine réfrigérante
- → Changement du lave-vaisselle. Cet investissement permet de prendre en compte les recommandations préconisées par le médecin du travail pour favoriser l'ergonomie au travail.

Nous nous félicitons d'une collaboration entre les enseignantes et les personnes affectées au restaurant scolaire.

Pour l'accueil des enfants relevant du dispositif ULIS, une réflexion, lors de la rentrée, a permis de mettre en évidence les besoins spécifiques de ces enfants et les possibles réponses (respect des rythmes, limitation du stress et des nuisances sonores, espace spécifique...) pour une recherche de leur « mieux être ».

La sensibilisation des enfants « aux goûts » et à la découverte de la cuisine et de ses aménagements.

Merci à tous les intervenants qui cherchent à faire de ce temps méridien un temps de plaisir et de détente pour les enfants ...

Pour la commission restaurant scolaire,
> Sonia BLONDEAU et Marie-Claude POTTIER

→ ENFANCE - JEUNESSE

CLEM-ALSH

« On se marre comme des baleines » ! Le thème des vacances de la Toussaint nous a beaucoup fait rire ! Une journée de découverte du yoga du rire, la boum de vendredi avec maquillages et photomaton ! Les enfants ont adoré l'univers de Bip Bip et Coyote, un classique !

Cet été, le centre a pu enfin organiser son mini-camp à Cluny (3 jours et 2 nuits), avec la journée du lundi ensemble pour faire connaissance et préparer le camp avec les enfants. Un premier départ apprécié pour les 11 enfants de 6 à 9 ans, accompagnés par Yanis et Lucie. Une exposition photo le vendredi a permis aux enfants de raconter les détails de leur séjour à Cluny. A refaire l'été prochain! On travaille aussi sur un camp de 5 jours pour les plus grands (ou ceux déjà partis et qui veulent tenter l'aventure en mode XXL).

Beaucoup de temps forts ont aussi rythmé l'été! Autour des 4 thèmes (Top Chef, Lever de Rideau, Indiana Jones et les os perdus, A 4 pattes 2 ailes et



3 nageoires), les enfants ont visité (Maison du Charolais, Piscine d'Azé, Le Pal, Musée Lugdunum à Fourvière), ont cuisiné et pratiqué la pétanque avec le Hameau de l'Eau Vive... La météo nous a permis de profiter à fond du parc et du ruisseau (baignades ou batailles d'eau!).

Nous avons également proposé une soirée familiale en juillet : le Défi Pizza a réuni 9 équipes. Beaucoup de créativité et d'imagination malgré des ingrédients imposés. Un temps de partage convivial et surtout familial au centre de loisirs.

N'oublions pas les mercredis au centre! Depuis septembre, la demande



plus forte des habitants de La Roche Vineuse nous a poussé à ouvrir un 3e groupe, soit 10 places supplémentaires et un animateur en plus. Les 3-5 ans sont toujours installés au centre de loisirs, tandis que les 5-10 ans sont accueillis à la salle des fêtes. En septembre/octobre, le thème déployé par les grands était les mondes fantastiques. Ce sera « voyage autour du monde » pour la dernière période de l'année. Les journées sont rythmées par des activités sportives le matin, et manuelles/artistiques l'après-midi. Le parc est toujours prisé en fonction de la météo. J'en profite pour vous annoncer l'arrivée de Monique qui vient les mercredis à 13h lire des histoires aux grands pendant le temps calme, dans le cadre du dispositif Lire et Faire Lire.

Un dernier mot pour la garderie périscolaire. L'équipe de l'aide aux devoirs a repris du service chez les grands. Un grand merci aux bénévoles pour leur présence et leur patience! Je remercie également notre fidèle Nelly qui continue de venir tous les mardis soirs pour lire des histoires aux enfants.

Cette année, nous avons le projet de créer des histoires en utilisant le kamishibaï (d'origine japonaise).

Les enfants pourront même lire leurs histoires en classe!

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

La Directrice du Centre de Loisirs > Anne Fouilloux

Centredeloisirs.laroche@gmail.com Plus de photos sur la page Facebook : CLEM La Roche Vineuse



→ COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Notre fleurissement s'articule autour des 4 saisons.

Automne:

Les trois grands massifs de vivaces ont été nettoyés (au Gros Mont, route des Patennes et le massif Lapalue).



Nous avons récupéré les gauras des jardinières de la place du Chaucher afin de les transplanter dans les bacs route de Mâcon à la place des lavandes qui avaient séché cet été.

Chaque année nous essayons de limiter le coût par des petites actions de récupération et bouturage.

Les bulbes ont été replantés dans le massif de Bussières.

Hiver:

C'est repos pour tous avant la prochaine saison!! Nous travaillons sur la réalisation de nos massifs et compositions florales.

Printemps:

Les massifs ont été bêchés par les employés municipaux avec apport de terreau. Pour cette année et les prochaines années nous avons choisi un terreau qui retient l'eau, ne nécessitant que deux arrosages par semaine. Il sera incorporé avant la plantation des 1200 plants.

Nous avons planté beaucoup de graminées en espérant qu'elles se développeront sans eau.

Eté:

L'arrêté préfectoral d'interdiction d'arroser a été publié début juillet.

Les bénévoles au nombre de huit se sont succédés pour la taille et le désherbage.

Les caprices de la météo nous ont un peu découragés cette année, notre fleurissement en a beaucoup souffert. Pour avoir des réserves d'eau, l'enfouissement d'une citerne est à envisager.

Merci à vous tous bénévoles, employés communaux et élus pour votre courage qui contribue au bien vivre à La Roche Vineuse.

Pour faire vivre la commission fleurissement qui entretient 19 massifs, toute personne souhaitant apporter de l'aide peut nous contacter à ce numéro : 07 86 13 85 12

Pour le comité de fleurissement, > Françoise PEREIRA







P.22	RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE
P.23 À 25	MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION
P.26 À 27	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PETITE GROSNE
P.27 À 28	ASSAINISSEMENT

→ RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé-la-Ville, Berzé-le-Châtel, Bussières, Chevagny-les-Chevrières, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche Vineuse, Milly-Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).



Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...).

La Résidence Autonomie de l'Eau Vive se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

Établissement non médicalisé.

Des services sont à la disposition des résidents.

- Assistance 24/24 avec un bip
- Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir
- Bibliothèque
- Lingerie
- Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix
- Aide aux courses
- Coiffeur

LES ANIMATIONS

Loto, gymnastique douce, atelier tablette numérique, atelier mémoire, jeux de société, belote, scrabble ainsi que des après-midis récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

Tarifs au 1er janvier 2022 :

Redevance par mois:

T 1 = 489 €

T 2 = 579 €

T 3 = 649 €

Repas:

358 € pour 30 repas pris dans le mois.



RÉSIDENCE AUTONOMIE DE L'EAU VIVE

629, route du Hameau de l'Eau Vive 71960 la Roche Vineuse Tél. : 03 85 36 63 40 accueil@ra-eauvive.fr



→ MACONNAIS-BEAUJOLAIS-AGGLOMERATION

Depuis le dernier bulletin municipal, 5 conseils se sont tenus. Vous trouverez ci-jointe la liste des principales décisions :



CONSEIL DU 9 DÉCEMBRE 2021

→ Instauration d'une Dotation de Solidarité Communautaire

CONSEIL DU 10 FÉVRIER 2022

→ Rapport d'Orientation Budgétaire

CONSEIL DU 7 AVRIL 2022

- → Prise de la compétence balisage et promotion des sentiers de randonnée
- → Finances : Adoption du budget primitif 2022 : Budget principal et des 7 budgets annexes

CONSEIL DU 30 JUIN 2022

→ Modification de la forme juridique du Théâtre → Adoption du Schéma Directeur de la Randonnée

CONSEIL DU 13 OCTOBRE 2022

- → Petite enfance : Contrat de coopération entre le Département de Saôneet-Loire et MBA
- → Création d'un nouveau service public de transport interurbain

SITE INTERNET

Le site internet de l'agglo a fait peau neuvevenez le visiter pour toujours plus d'infos et n'oubliez pas de vous inscrire à la Newsletter! www.mb-agglo.com

Le Délégué de La Roche Vineuse à MBA,

> Dominique JOBARD

TRI DES PAPIERS ET EMBALLAGES

En 2023, c'est tous dans le bac jaune!

Trier est un geste essentiel à la préservation des ressources et de l'environnement. Il est la première étape de la chaine de recyclage de matériaux qui permet leur valorisation.

Dès le 1er janvier 2023, le tri est simplifié. À partir de cette date, tous les emballages et papiers sont rassemblés dans les bacs ou colonnes jaunes (les bleus disparaissent). Des consignes de tri plus simples, ce sont moins d'hésitations et moins d'erreurs.

En plus, la famille s'agrandit! Les barquettes en plastique ou polystyrène, les films plastiques, les tubes de dentifrice, les paquets de café, les pots de yaourt... rejoignent en 2023, les bacs jaunes avec les conserves en métal, les briques de jus de fruits ou de lait et les flacons de shampoing etc... sans exception et ce, sur l'ensemble du pays

pour développer massivement les filières de recyclages et uniformiser les consignes.

Ces emballages désormais à trier représentaient jusqu'alors 11% du volume de la poubelle d'ordures ménagères résiduelles d'un habitant de MBA. En intégrant rapidement ces nouvelles consignes, vous réduirez le volume de vos déchets à incinérer ou à enfouir et agirez pour la préservation des ressources.

Les emballages en verre se déposent toujours dans les colonnes vertes.



LE SAVIEZ-VOUS?

Il faut 49 barquettes en plastique pour faire un arrosoir, 6 briques de jus de fruits pour faire 1 rouleau de papier toilette, 20 bouteilles d'eau pour faire un oreiller.

Pour plus d'infos sur les consignes : www.mb-agglo.com

GRAND CYCLE DE L'EAU Ne jetez pas « Tout à l'égout »



L'appellation courante « tout-à-l'égout » est redoutable : elle laisse entendre que l'on peut tout évacuer dans un système d'assainissement. MAIS CE N'EST PAS LE CAS!*

Les produits toxiques (diluants, pesticides, résidus de peinture, etc.) non seulement ne sont pas traités par la station d'épuration, mais ils sont susceptibles d'intoxiquer les algues et bactéries qui la font fonctionner, réduisant ainsi son efficacité. Ils sont également extrêmement dangereux pour le personnel d'exploitation qui travaille dans les réseaux d'eaux usées et peuvent être à l'origine d'accidents graves. Enfin, ils polluent les milieux aquatiques.

Les mégots de cigarettes, papiers gras, ou résidus divers jetés dans les bouches d'égout s'accumulent au fond des conduites qui se bouchent petit à petit, provoquant des odeurs désagréables et risquant de faire déborder les réseaux en cas de pluie. En

cas d'orage et d'accumulation d'eau, ces produits finissent par être rejetés et viennent polluer les milieux aquatiques. Les lingettes, comme les autres objets difficilement solubles ou biodégradables : sacs plastiques, serviettes hygiéniques, cotons tiges, morceaux de tissus, etc. posent de multiples problèmes. Ils peuvent obstruer des réseaux de petit et moyen diamètre, y compris dans les immeubles ; causer des pannes des pompes et des organes mobiles. Au-delà des coûts induits par ces dysfonctionnements, les conséquences peuvent être importantes en termes de confort (mauvaises odeurs. impossibilité d'évacuation des fluents, débordements,...), d'environnement et même de santé publique (dégagement de gaz toxiques ou explosifs).

Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques. Tous les autres déchets doivent être :

- Évacués avec les ordures ménagères s'ils ne sont pas toxiques,
- Rapportés dans une déchèterie pour les déchets dangereux, les solvants, les peintures... ou dans une filière spécialisée comme pour les médicaments...

LES LIGNES PERI-URBAINES

4 nouvelles lignes relient les communes de l'agglo

L'offre de transport public s'enrichit à compter du lundi 19 décembre 2022.

4 nouvelles lignes, dites périurbaines, viennent compléter l'offre du réseau actuel. Il s'agit d'une expérimentation de 18 mois lancée par Mâconnais Beaujolais Agglomération, visant à proposer une solution alternative à la voiture pour les habitants des communes éloignées de l'agglomération de Mâcon.

Seront notamment desservies:

• les communes de La Salle, Senozan, St Martin Belle-Roche et Sancé par la ligne P1 ;

- Laizé, Blany, Hurigny, Flacé par la ligne P2;
- Azé, Igé, Verzé, La Roche Vineuse, Prissé, Davayé et Charnay-lès-Mâcon par la ligne P3;
- Romanèche-Thorins, St Symphorien d'Ancelles, La Chapelle de Guinchay, Crèches-sur-Saône et Varennes-lès-Mâcon par la ligne P4.

Les bus, d'une capacité de 30 places, effectueront 3 allers-retours quotidiens du lundi au samedi à l'arrivée ou au départ de la gare SNCF de Mâcon-ville.

Coût du trajet : 1,30€ avec la possibilité d'utiliser un bus Tréma en correspondance.

A noter la gratuité des transports pendant 2 semaines à partir du 19 décembre 2022.

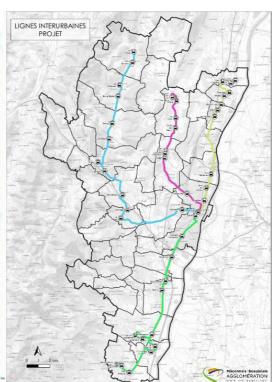
Les horaires sont consultables sur le site www.trema-bus.fr et à l'Espace Tréma – 9 rue Mathieu à Mâcon.

Il vous est proposé deux arrêts sur notre commune : Le Chanelet et Parking Poids-Lourds.

N'hésitez pas à utiliser ce moyen de transport rapide et efficace (20 minutes jusqu'au quartier de l'hôpital, 30 minutes jusqu'à la gare) qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

Ligne Azé - Mâcon

	LMMeJV	LMMeJVS	LMMeJVS
AZE - LE BOURG	07:00	08:15	13:15
AZE - LES BELUSES	07:01	08:16	13:16
IGE - LE MARTORET	07:04	08:19	13:19
IGE - BOURG / EGLISE	07:05	08:20	13:20
VERZE - BOURG	07:07	08:22	13:22
VERZE - ESCOLLES	07:09	08:24	13:24
LA ROCHE VINEUSE - BOURG	07:13	08:28	13:28
LA ROCHE VINEUSE - LE CHANELET	07:15	08:30	13:30
PRISSE - BIBLIOTHEQUE	07:20	08:35	13:35
PRISSE - CHEVIGNE	07:22	08:37	13:37
DAVAYE - PLACE	07:25	08:40	13:40
CHARNAY LES MACON - CHAPELLE	07:35	08:50	13:50
MACON - BARRE RAMBUTEAU	07:40	08:55	13:55
MACON - GARE	07:43	08:58	13:58
	LMMeJVS	LMMeJV	LMMeJVS
MACON - GARE	12:25	17:10	18:20
MACON - LACRETELLE	12:27	17:12	18:22
CHARNAY LES MACON - CHAPELLE	12:31	17:16	18:26
DAVAYE - PLACE	12:41	17:26	18:36
PRISSE - CHEVIGNE	12:45	17:30	18:40
PRISSE - BIBLIOTHEQUE	12:47	17:32	18:42
LA ROCHE VINEUSE - LE CHANELET	12:52	17:37	18:47
LA ROCHE VINEUSE-PARKING POIDS-LOURDS	12:54	17:39	18:49
VERZE - ESCOLLES	12:58	17:43	18:53
VERZE - BOURG	13:00	17:45	18:55
IGE - BOURG / EGLISE	13:02	17:47	18:57
	12.02	17:48	18:58
IGE - LE MARTORET	13:03	277.10	
IGE - LE MARTORET AZE - LES BELUSES	13:06	17:51	19:01



Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires Chauffage central Énergies renouvelables Couverture

Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE Tèl : 0385377062 Mail : trelat-et-fils@orange.fr



→ SYNDICAT MIXTE D'EAU DE LA PETITE GROSNE



Rappelons que depuis le 1er janvier 2020, MBA est compétente en eau potable et en assainissement (application de la loi N°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe)).

Cependant MBA a fait le choix de ne pas se retirer du Syndicat Mixte des Eaux de la Petite Grosne (SMEPG) sur la durée du présent mandat 2020-2026. L'eau potable continue donc à être gérée par le Syndicat de la Petite-Grosne jusqu'en 2026.

TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE

Programme 2023 : Chemin de la Grange du Dîme du lotissement le Clos au chemin de l'Aubépin :

240 m f 80 mm : 55 000 € HT

Rappelons que ces travaux de renouvellement sont indispensables si nous voulons continuer à être en mesure de distribuer l'eau à la population. Comme toutes les réalisations humaines, les canalisations vieillissent et finissent par percer. Cela nécessite beaucoup d'interventions onéreuses, de la perte d'eau potable et, à terme si nous n'y prenons pas garde, l'impossibilité d'acheminer l'eau potable.

Nous renouvelons ainsi annuellement environ 1 % des 300 km de notre réseau de distribution... Ce qui suppose que les canalisations que nous posons dureront 100 ans ce qui n'est pas toujours certain.

Remarques:

(1) Toutes les analyses réalisées sur notre réseau de distribution sont conformes.

Il faut néanmoins préciser que la conformité indiquée porte uniquement sur les paramètres analysés en distribution. Des analyses beaucoup plus complètes sont faites sur l'eau produite par le Syndicat de Saône-Grosne auquel nous achetons la totalité de notre eau. Ces analyses sur l'eau produite concernent en effet près de 500 molécules de pesticides.

Ces analyses du SAE Saône-Grosne ont montré 5 non-conformités en 2021 avec de légers dépassements de la limite de qualité de 0,100 µg/L pour une molécule nouvellement recherchée par l'ARS depuis juin 2018 : l'ESA métolachlore. Sur ces 5 dépassements, les valeurs relevées s'échelonnent entre 0,103 et 0,151 µg/l.

Cette molécule est un métabolite (sous-produit de dégradation) de molécule mère de l'herbicide employé en grandes cultures : le S-Métolachlore. Ceci-dit l'ARS n'a pas imposé de res-

Les données principales sont les suivantes :

PARAMÈTRES	2020	2021
Nombre d'abonnés	6 003 abonnés (dont 894 à La Roche Vineuse)	6 014 abonnés (dont 904 à La Roche Vineuse)
Volume facturé aux abonnés	714 150 m³	778 153 m³
Longueur du réseau	301,5 km	301,6 km
Longueur renouvelée	2,73 km de canalisations	3,75 km de canalisations
Taux de renouvellement (Moyenne sur 5 ans)	0,9%	1,2%
Rendement du réseau	85,6%	87,9%
Prix global (prix TTC, abonnement compris réparti sur un volume de 120 m3)	2,55€ par m³ (Hausse de 0,01 € pour l'agence de l'eau)	2,56€ par m³ (Hausse de 0,005 € pour l'e SYDR071)
Conformité de l'eau distribuée	100% des analyses bactériologiques 100% des analyses, physico- chimiques ⁽¹⁾ (18 analyses)	100% des analyses bactériologiques 100% des analyses, physico- chimiques ⁽¹⁾ (24 analyses)
Encours de la dette du syndicat	0€	0€

triction de l'usage de l'eau car cette molécule comporte une valeur sanitaire maximale (Vmax) de 510 µg/l (établi par l'avis de l'ANSES du 2 janvier 2014) soit 5100 fois plus que la norme de 0,100 µg/l.

Précisons enfin que récemment, le 30 septembre 2022 l'ANSES a rendu l'avis suivant : « Sur la base des données des rapports d'évaluation européenne, des nouvelles études de génotoxicité transmises par le déclarant et de la recherche bibliographique réalisée en complément, et selon le schéma décisionnel de détermination de la pertinence dans les EDCH (Eaux Destinées à la Consommation Humaine), le métolachlore ESA (CGA 354743) est considéré comme un métabolite « non pertinent pour les EDCH ».

Donc à partir de maintenant cette molécule n'est plus concernée par la limite de qualité de 0,100 µg/l.

Il faut aussi noter que nous n'avons eu aucun dépassement sur les autres pesticides analysés

Les données des exercices antérieurs sont disponibles sur le bulletin municipal de décembre de l'année suivant l'exercice en guestion.

UN OBSERVATOIRE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT (SISPEA) a été instauré pour permettre à tous les citoyens d'accéder aux données de toutes les collectivités de France par un portail Internet :

www.services.eaufrance.fr

Le Président du SME de la Petite-Grosne, > Dominique JOBARD



→ ASSAINISSEMENT

FIN DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE LA VALLEE DU FIL

Comme pour la compétence « Eau potable », la compétence « Assainissement » a été transférée aux communautés par la loi NOTRe (voir début de l'article sur l'eau potable).

Toutefois, pour l'assainissement, la situation est très différente de celle de l'eau potable.

MBA a souhaité mettre en place un service unique compétent pour les 39 communes de son territoire.

TRAVAUX EN COURS : STATION D'EPURATION DE LA ROCHE VINEUSE

Le chantier de construction de la station d'épuration de La Roche Vineuse est terminé. Celle-ci est en service depuis juillet 2022. Elle donne satisfac-

tion et elle a parfaitement supporté le surcroit de pollution lié à la période des vendanges. Elle a été inaugurée par le Président et le Vice-président de MBA le 17 octobre 2022.

Signalons la qualité des travaux réalisés par le groupement d'entreprises BP2E - RENAUD DUBY - ZIEGER TP - Atelier Triangle pour le montant de 2 374 350€.



565 Route d'Hurigny 71960 LA ROCHE VINEUSE etaperraudserge@gmail.com
03.85.34.99.71



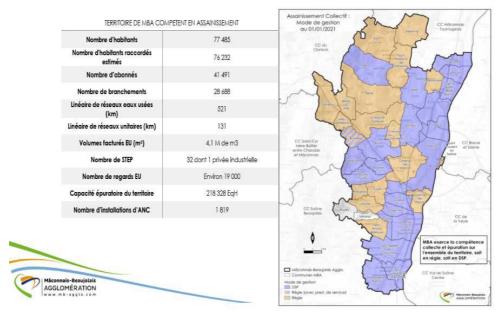
Bassins d'aération et de décantation

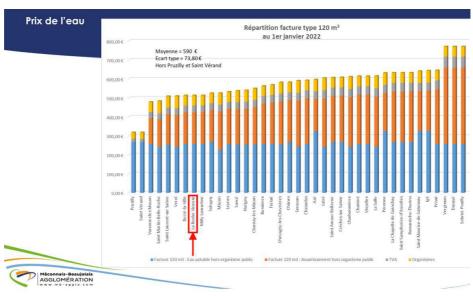
Bassins de séchage des boues

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE

Le RPQS 2021 assainissement a été approuvé au conseil communautaire de MBA le 13 octobre 2022.

Les données principales sont les suivantes :







Les Associations

P.30	ADMR
P.31	AMICALE DES BOULES
P.31	ATELIER DU BOUT DU MONDE
P.32	BADMINTON / TENNIS
P.32	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
P.33	LES CARRIÈRES DE LA LIE
P.34	COMITÉ DES FÊTES.
P.34	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
P.35 À 36	COMITÉ DE JUMELAGE
P.37	COMITÉ DU VIEUX SAINT-SORLIN
P.38	DOJO SORLINOIS
P.39	DON DU SANG
P.40 À 41	ÉCOLE DE MUSIQUE
	EVIDANSE
P.42	SOCIÉTÉ DE CHASSE
P.43	LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN
P.44	F00TBALL CLUB DE LA ROCHE VINEUSE
P.45	LE SOU DES ÉCOLES
P.46	
P.47	VAL LAMARTINIEN PASSION
P.47	VILLAGE ET ENVIRONNEMENT
P.48	SAPEURS-POMPIERS

\rightarrow ADMR

pour tous. toute la vie, partout

L'ADMR ... UNE COMMUNAUTE?

« Définition de communauté : groupe social dont les membres ont des intérêts communs ... »

Les nouveaux locaux de l'association ont été inaugurés le 12 octobre 2022. Leurs implantations au 43, route de Cluny, au cœur du village de la Roche Vineuse est un véritable atout pour proposer aux salariées une proximité d'accès.

Cette réalisation est le résultat d'un partenariat entre la commune de la Roche Vineuse, propriétaire des lieux, et l'Association ADMR. Le contrat établi est la rénovation des locaux contre un loyer modéré.

Ce lieu permet d'organiser l'activité de l'Association. Depuis, ses origines, l'ADMR s'est fixée pour mission de permettre aux familles et aux personnes de bien vivre à domicile en leur apportant des services adaptés à leurs beso ins.

La tâche est ambitieuse, exigeante mais tellement riche d'humanité! Nous sommes reconnaissants aux personnes accompagnées et à leurs familles de nous conserver leur confiance malgré, parfois, une réponse à leurs demandes que nous aimerions plus « abouties » mais... le contexte social, peu favorable au recrutement complexifie les organisations.

Une quinzaine de salariées interprofessionnalisme, viennent avec contraintes par les horaires, les déplacements et les perpétuelles modifications de plannings... Leurs interventions sont variées : aides aux soins d'hygiène, aux repas, à la gestion de la maison... courses... mais aussi aides aux jeunes parents, gardes d'enfants... Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans un processus de formation. Une récente revalorisation salariale considère de manière conséquente la durée d'exercice dans la branche et les diplômes.

L'interface entre les usagers et l'Association est assurée par les « correspondants dossiers ». Ils assument le premier contact avec les futurs bénéficiaires de leurs communes, pour identifier leurs besoins et formaliser le contrat. De plus, ils restent les interlocuteurs privilégiés tout au long de l'accompagnement. Leur proximité avec les personnes visitées, leurs connaissances des « milieux » sont précieuses. Nous savons que la confiance que nous accordent les personnes en dépend ...

La spécificité de l'ADMR est l'intégration de bénévoles dans l'organisation. Outre l'utilité et l'envie de trouver du « sens à son quotidien », le bénévolat est l'occasion de « belles rencontres » et une possibilité de « développement personnel ». Les champs d'intervention sont multiples : accueil téléphonique, gestions diverses (reprographie, gestion de matériel, logistique ...)

L'ADMR est bien une « communauté » au niveau local, elle est un acteur de l'économie solidaire.

« L'humain étant au cœur de l'action » et de l'économie sociale du fait de la création d'emplois ... L'efficacité, l'harmonie et les relations que les personnes accompagnées, les salariés, les correspondants dossiers, les bénévoles... essaient de développer, résultent d'un accord de pensées, de valeurs et de volontés...

L'ASSOCIATION RECRUTE DES SALARIE(E)S ET DES BENEVOLES

CONTACTER LA MAISON DES SERVICES ADMR

43 route de Cluny 71960 La Roche-Vineuse Tel : 03 85 37 77 11

linfo.larochevineuse@admr.org

→ L'AMICALE DES BOULES DE LA ROCHE VINEUSE

Concours officiels 2023: **Samedi 25 mars :**16 D 3 et 4.

Challenge Stéphane Cavet.

Dimanche 16 avril : éliminatoire simple

3 et 4 avec Davayé

Dimanche 7 mai : éliminatoire double 3

et 4 avec Davayé

Samedi 20 mai :16 D 3 et 4, Challenge Maurice Luquet.

Les entraînements ont lieu le jeudi à partir de 14 H 30.

Président: Armand ALVES Secrétaire : Jean Claude I UQUFT Trésorier : André I ONGUEVII I E

A noter que la participation féminine

est en augmentation.







weishaupt CHAPPEE

→ ATELIER DU BOUT DU MONDE SCULPTURE

Cette année la rentrée de septembre a été bien échelonnée. Sans doute le temps clément avait-il donné des envies d'ailleurs... Octobre nous a rendu le groupe de fidèles des années précédentes.

Nous ouvrons l'Atelier mercredi et jeudi après-midi de 14 heures à 17 heures et jeudi matin de 9 heures 30 à 12 heures. Mais cela peut évoluer en fonction de la demande. Nous réfléchissons à la possibilité d'une plage le samedi matin pour pouvoir accueillir des personnes qui travaillent ou des étudiants.

Nous avons fini l'année 2021-2022 par une très belle exposition salle Francois Martin à Mâcon ce qui nous a permis de montrer nos œuvres à un public plus large et d'avoir des échanges très intéressants avec les visiteurs.

Nos artistes commencent à voler de leurs propres ailes. Ainsi, Chantal a exposé salle Malgouverne à Cluny, Jean-Claude dans une annexe de la Mairie de Vergisson, Martine participe au Salon des Artistes régionaux de l'Académie des Arts à Mâcon

L'Atelier a été représenté aux journées du Patrimoine des Carrières de la Lie par un travail sur site de Michelle et Jean-Claude. Michelle qui aime travailler les pierres de la Lie avait prévu une petite présentation des œuvres qu'elle avait précédemment réalisées dans ce matériaux.

Nous allons nous concerter avec la Municipalité pour pouvoir exposer à La Roche Vineuse dans les meilleures conditions.

Si certains veulent tenter l'aventure avec nous venez vous essayer au travail sur pierre ou sur bois quand nous sommes présents dans la salle ou dehors lorsqu'il fait beau.

Pour le groupe.

- > Claudine Cartaut, Présidente
- > Françoise Lagrange, Secrétaire
- > Jacques Weber, Trésorier

Contact: 03 85 37 77 49 ou directement à l'Atelier (Salle Lande de Nancelle)



→ SPORTS LOISIRS JEUNESSE TENNIS

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 17 juin où nous avons rappelé les événements de la saison 2021/2022 soit les activités sportives du badminton, et du tennis. Plusieurs animations ont eu lieu au cours de l'année 2022 comme la galette des rois en janvier, la chandeleur en février, les rencontres amicales avec Manziat en mai, Assemblée Générale suivie de notre repas de fin d'année en juin et pour maintenir la cohésion du groupe durant l'été, nous nous sommes retrouvés chaque lundi soir pour jouer à la pétanque ou au mölki.

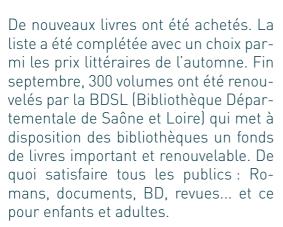
Concernant le tennis, nous avons toujours les mêmes problèmes récurrents à savoir des dégradations (grillage découpé, verres cassés, joueurs non-inscrits) et cherchons toujours des solutions pour remédier à ce souci. Pour rappel, la cotisation annuelle 2022/2023 s'élève à 25 € si vous souhaitez adhérer et jouer au tennis avec remise de clé pour accès au terrain (caution de 50 €), n'hésitez pas à nous contacter.

Notre ancien Président Clément COR-BEL a annoncé lors de l'AG sa démission et toute l'équipe tient à le remercier pour les années consacrées à l'association. Clément est bien sûr toujours des nôtres en tant que joueur de badminton. Après le PV de modification du bureau du 5 septembre, Clément laisse donc la place à Nathalie MARTIN qui assume le nouveau rôle de Présidente de SLJT à qui nous souhaitons la bienvenue et une bonne continuation. Le reste du bureau est composé de Florent Bidaut, Vice-président et chargé de communication avec la Mairie, de Sandrine Chambe, Trésorière, de Pierre Bezacier, Secrétaire et de Juliette Tuaillon, Chargée de communication avec les médias.

Si vous avez envie d'essayer le badminton dans une ambiance conviviale et envie de nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par email à badminton.larochevineuse@orange.fr ou nous laisser un message sur notre page facebook (badminton la roche vineuse). Pour rappel, les horaires du badminton sont les suivants : les lundis à partir de 18 heures et les jeudis à partir de 20 heures. Pour cette saison 2022/2023, nous ne demanderons pas de cotisation puisque la salle des fêtes « La Sorlinoise » dans laquelle nous nous entraînons sera en travaux en 2023.

Bon sport à tous. Toute l'équipe de SLJT vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

→ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Un nouvel espace : une boîte à livres est installée sous l'abribus place du Chaucher. Le principe est simple « je choisis un livre, je l'emprunte et une fois lu, je le rapporte ou je l'échange ».

LES ANIMATIONS ONT REPRIS:

- La magie des « contes du désert » le mercredi 19 octobre avec Nicole They et toujours en présence d'un public enthousiaste.
- Le jeudi 17 novembre, une conférence-rencontre avec Gérard Boinon auteur du livre « les mésanges bleues » un défi du 21ème siècle -



- Un café littéraire est prévu au printemps prochain. La date et le livre présenté seront précisés 2 mois à l'avance.
- Au cours de l'année scolaire les jeunes lecteurs retrouvent le chemin de la lecture grâce à l'accueil organisé par des bénévoles et à l'implication des enseignants de l'école et des animateurs du CLEM...
- En bibliothèque, nous avons pu voir une belle exposition de travaux d'élèves de l'école sur le thème « voyage autour du monde ».
- Actuellement une petite exposition sur les oiseaux est toujours installée à la bibliothèque et visible aux heures d'ouverture.

ACTIVITÉ NOUVELLE :

Ecoute, **Ecoute**,

Des histoires pour les enfants de 4 à 9 ans. Le 1^{er} mercredi de chaque mois à 15h30 en bibliothèque (gratuit et sans inscription).



Enfants et parents sont attendus pour ce moment convivial.

Les animateurs/trices bénévoles sont toujours prêts à accueillir les lecteurs sorlinois et ceux des communes environnantes aux heures d'ouverture suivantes les :

Lundi de 17h30 à 19h Mercredi de 14h à 18h Samedi de 14h à 16h

Pendant les vacances scolaires : le mercredi de 14h à 16h30

Pour la bibliothèque, > Odile REYNARD

→ LES CARRIERES DE LA LIE

POUR UN LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

De nombreux randonneurs parcourent quotidiennement le site des Carrières de La Lie grâce aux chemins de randonnée balisés de la commune. Au dernier comptage sur 2022, ils seraient près de 1.000 chaque mois.

Mais les carrières de La Lie, grâce à la disponibilité des bénévoles accueillent également des groupes de scolaires. En juin 2022, les ateliers de travail de l'argile ont connu un vif succès. Le moulage de briques a permis d'aborder leur usage dans l'architecture, avec Camille, Pascal et Thierry.

Ensuite, les jeunes se sont appliqués à mettre en œuvre les conseils de Catherine et Claire, un beau moment de partage et de créativité, pour réaliser des pots, des médaillons.....

Les bénévoles de l'association proposent toujours des visites guidées. En 2023, celles-ci se feront uniquement sur rendez-vous.

Pour nous contacter : carrieres.lalie@laposte.net

La Présidente,
> Rachel DUPERRIER



→ COMITÉ DES FÊTES

Le Comité fédère les associations volontaires pour célébrer la fête nationale.

Cette année, la fête du 14 juillet s'est déroulée sous un soleil de plomb.

PLUSIEURS ANIMATIONS:

- Un concours de pétanque était organisé. Il a connu une belle participation avec une trentaine de doublettes Tous les participants sont repartis avec un lot.
- Une retraite aux flambeaux sous le contrôle des pompiers.
- Une buvette et des repas étaient aussi proposés au public venu nombreux dans l'attente du feu d'artifice offert par la Municipalité.

Un grand merci aux pompiers, au Team RAJE, au Sou des écoles d'avoir participé au succès de cette belle soirée estivale.

La fête s'est prolongée par le traditionnel bal du 14 juillet. En novembre, la soirée spectacle des vendanges de l'humour a dû être annulée en raison des travaux prévisionnels de la salle des fêtes. Espérons que ces travaux seront finis en 2023.

> N'oubliez pas l'opération « Broie ton sapin », le samedi 7 janvier 2023 sur le parking poids-lourds.

Il sera possible de récupérer du broyat pour vos massifs.

Le Président, > Christophe CUCUROU



→ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Après les saisons 2019/2020 et 2020/2021 marquées par l'épidémie de covid, un exercice financier 2021/2022 fortement déficitaire du fait de reports de charges et avoirs liés aux 2 dernières années, l'AGV a repris normalement ses activités chaque semaine de l'année scolaire :

- 2 cours de stretching les lundis 10H30 et 19H30
- 3 cours de gym les mardis 10H45, jeudis 9H et 10H30 (gym traditionnelle) plus 3 séances de gym assurées pendant les petites vacances scolaires de Toussaint, Hiver et Printemps.

2 salariés se partagent l'animation des cours.

Plusieurs adhérents ont opté pour 2 voire 3 cours hebdomadaires.

Ceux-ci ont lieu au Dojo rue des loisirs mais aussi au préau de l'école.

Les chèques vacances, coupons sport sont acceptés.

Il reste quelques places disponibles les lundis, jeudis matins et vacances scolaires ; il est en outre possible de s'inscrire en cours d'année.

L'AGV compte 81 participants à la rentrée de septembre 2022, dont 10 messieurs ; la parité n'est pas encore assurée mais elle progresse!

→ COMITÉ DE JUMELAGE LA ROCHE VINEUSE-VALSASSINA

Nous avons profité du week-end de l'Ascension pour nous rendre auprès de nos amis italiens en Valsassina.

Le voyage fut quelque peu mouvementé. À la suite d'une panne de bus, nous avons passé plusieurs heures sur un bord de route dans le val d'Aoste. Mais comme toujours dans notre jumelage, nous avons pris les choses avec bonne humeur et plaisantons encore de ces péripéties.

Nos familles d'accueil ont attendu notre arrivée au milieu de la nuit et nous nous sommes retrouvés avec joie.

Le lendemain nous avons visité Bellano, un village de caractère au bord du lac de Côme. Depuis ce bourg, on peut admirer la côte avec un sublime panorama sur les montagnes.

Nous sommes allés à l'Orrido de Bellano, une gorge formée par les eaux tumultueuses d'un torrent qui, après avoir traversé la Valsassina, se jette dans le lac. Nous en avons apprécié la beauté en marchant sur la passerelle à travers les rochers abrupts, le grondement des eaux s'ajoutant au côté sauvage et mystérieux du lieu.

Nous avons flâné dans les rues et les ruelles de ce magnifique village et nos hôtes nous ont invités à déguster des spécialités locales, de délicieux poissons typiques du lac.

A Cortenova et à Primaluna nous avons visité des ateliers de produits manufacturés, et des ateliers de forgeage. Ces visites avec les explications données par les professionnels ont été très intéressantes et nous ont permis de connaitre le travail industriel dans la région.

Le samedi nous avons été reçus à la communauté de Montagne avec tous les maires des villages du jumelage et nous avons visité le musée La Fornace, installé dans un ancien four à briques. Il offre la découverte du territoire depuis la paléontologie jusqu'aux activités in-

dustrielles et agricoles, en passant par l'étude de la faune et de la flore.

Notre séjour cette fois encore fut riche en découvertes et en échanges, en compagnie de nos hôtes toujours aussi disponibles et accueillants. Les liens d'amitié sont extrêmement forts.

Notre journée randonnée-découverte en juin a eu lieu en Bresse savoyarde avec pour fil conducteur la découverte des cheminées sarrasines. Une pluie battante a empêché la randonnée prévue de 9 km mais nous avons pu découvrir les fermes aux cheminées sarrasines et après le repas dans la convivialité à la ferme auberge nous avons visité le village de Romenay.

En juillet une journée partage piquenique a permis aux adhérents de se retrouver afin de déguster les produits offerts par nos amis italiens.

Le 9 octobre, nous avons organisé notre vide grenier annuel. Avec 175 exposants et des milliers de visiteurs, cette journée a été une réussite.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 5 décembre 2022.

Nous préparons l'accueil de nos amis italiens en 2023 et les 20 ans de notre jumelage.

Les habitants de La Roche Vineuse et des communes voisines qui désirent participer à nos activités et adhérer à nos projets seront les bienvenus.

Les jumelages sont d'importance capitale pour réunir les peuples et pour la paix.

La Secrétaire,

> Geneviève MURATORE

Le Président,

> Yannick SCAVARDO

→ COMITÉ DE JUMELAGE LA ROCHE VINEUSE-VALSASSINA



La rencontre entre les maires des communes jumelées et leurs représentants et les présidents des comités de jumelage.



Vue sur le lac de Côme



Les participants au voyage en Italie



→ COMITÉ DU VIEUX SAINT-SORLIN

C'est avec beaucoup d'enthousiasme, après deux ans d'interruption de nos concerts, que les membres du Comité et les amateurs de musique se sont retrouvés le 26 août dernier à la salle des fêtes au concert exceptionnel pour deux clavecins, interprété par Sylvain Cornic et Virginie Pillot.



Les artistes et leurs clavecins

Pendant la répétition, le claveciniste Sylvain Cornic, Sorlinois d'origine a invité les enfants du CLEM encore en vacances à venir voir les instruments et surtout les écouter.

Comme toujours, les bénéfices du concert sont destinés à la préservation d'éléments du patrimoine ancien du village.

Le concert de 2019 a permis la restauration du banc des Apôtres sur la colline de Monceau. Il s'agit d'un lieu privé que les propriétaires laissent ouvert s'il est respecté. Il est malheureusement regrettable que quelques jours après le départ du maçon, des bouteilles de verres jonchées le sol et les restes d'un feu étaient présents. Ce feu réalisé dans ce sous-bois n'a heureusement pas occasionné de dommages plus importants. Des pancartes vont donc être installées pour rappeler quelques notions élémentaires ...

Cette année, ce sont les anciennes grilles de protection des vitraux de l'église qui nécessitaient un rajeunissement et une amélioration.

Ainsi grâce à la métallerie GRAND, zone du Verdier, le grillage a été remplacé sur l'armature ancienne en fer forgé d'excellente qualité, puis l'ensemble a été galvanisé pour éviter les coulures de rouilles sur la façade récemment restaurée. La repose des grilles a également été réalisée par la métallerie GRAND.

Voici les vitraux, par essence fragile, protégés pour les années à venir!

Le Président,
> Sylvain MALLIÉ-ARCELIN



Le banc des Apôtres restauré



Les nouvelles grilles de protection sur les vitraux



06 80 87 11 25 LA ROCHE VINEUSE



Profitez de votre temps libre on s'occupe du reste!

→ DOJO SORLINOIS

La saison 2022/2023 est riche en événements :

Mathieu GAUTHIER a représenté notre club au championnat de France.



Nos licenciés très motivés sont montés sur le podium pour de bonnes places au championnat de S&L, inters clubs, BFC et France.

Les cours sont assurés par Michel ANDRE, professeur de judo diplômé d'état, assisté par Laura CHENE et Alexis VITTEAU en formation pour la fameuse ceinture noire.

7 judokas ceinture marron se préparent avec pugnacité pour l'examen de la ceinture noire.

Les mercredis les enfants de 4 ans à 8 ans, se défoulent sur les tatamis et par le jeux découvrent le judo. Ils sont encadrés par leur professeur de judo assisté de Leslie MAZET, maman d'un jeune licencié.

La section self défense, qui regroupe ju jitsu Brésilien, défense dans la rue, self défense au féminin est ouverte les jeudis de 19h00 à 20h30. A partir de 10 ans.

Vous pouvez nous suivre sur notre site Facebook (DOJO SORLINOIS).

Un nouveau bureau a été mis en place, de nouveaux membres très motivés se sont mis au travail ce qui porte ses fruits avec une nette augmentation de licenciés.

Horaires des cours :

- Mardi : judo de 18h30 à 20h00
- Mercredi: judo éveil 15h00 à 16h00 enfants de 6/7/8 ans. (nouveaux adhérents) 16h30 à 17h30 enfants de 4/5 ans. 17h30 à 18h30 enfants de 6/7/8 ans (une année de judo et +).
 - 19h00 à 20h30 préparation pour le grade ceinture noire.
- Jeudi : 19h00 à 20h30 self défense, ju jitsu Brésilien.
- Vendredi : 19h00 à 20h30 judo.

N'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année.

Le bureau du DOJO SORLINOIS





JC Concept Immobilier

Votre Agent Immobilier de Proximité

Christine ROUX

09.81.41.79.22

© 07.86.96.02.43

La Roche Vineuse

Accompagnement Personnalisé

Estimation - Achat - Vente

Mail: christine.concept.immo@gmail.com

Site : jc-concept-immobilier.com

Agent commercial indépendant de sas immobilier email

RSAC - 527 997 944

→ DON DU SANG





UNE COLLECTE DE SANG PRÈS DE CHEZ VOUS

Habitants des communes du Val Lamartinien vous avez vraiment la possibilité de venir donner votre sang sans avoir à faire de longs déplacements. Dans ce secteur l'Amicale pour le don de sang bénévole organise avec le concours de l'Etablissement Français du Sang 6 collectes par an. Grâce aux municipalités qui mettent leurs salles à sa disposition, elle peut ainsi aller au plus près des donneurs.

Voici le calendrier des collectes établi jusqu'à la fin de l'année 2023 :

- → mercredi 21 décembre 2022 de 15h30 à 19h30 à La Roche Vineuse
- → mercredi 22 février 2023 de 8h30 à 12h30 à Igé
- → mercredi 26 avril de 8h30 à 12h30 à Verzé
- → mercredi 21 juin de 8h30 à 12h30 à Bussières
- → mercredi 23 août de 8h30 à 12h30 à Pierreclos
- → mercredi 18 octobre de 14h30 à 18h30 à Prissé
- → lundi 18 décembre de 14h30 à 18h30 à La Roche Vineuse

Dans les jours qui précèdent chaque collecte prenez simplement rendez-vous sur le site dondesang.efs.sante.fr et choisissez votre créneau horaire. Si vous venez sans rendez-vous, vous serez aussi accueillis, en fonction de l'affluence sur la collecte. Et toujours grâce aux municipalités qui nous apportent une aide financière, vous bénéficierez après votre don d'une collation de très bonne qualité.

Alors, vous êtes prêts pour ce geste citoyen, cet acte de civisme? Nous vous attendons!

Le Président de l'Amicale des donneurs de sangs bénévoles du Val Lamartinien

> Gérard COULON









→ ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL LAMARTINIEN

En musique le signe : placé en fin de partition se lit « reprise ». 2022, l'année de la reprise.

Après une année scolaire 2021 marquée par le Covid et les cours à distance, on pouvait se demander si les vocations allaient se maintenir et les musiciens reprendre le chemin de l'école de musique. Force est de constater que cela a été le cas. L'Ecole de Musique du Val Lamartinien a même augmenté ses effectifs et tous les élèves ont pu reprendre les cours « en présenciel » toute l'année.

Grâce aux efforts de nos professeurs et de nos bénévoles, l'école a le plaisir, en cette année 2023, d'accueillir de nombreux débutants, en particulier dans les classes de percussions et de guitare électrique (l'école de musique du Val Lamartinien est la seule autour de Mâcon à proposer des cours individuels de guitare électrique) mais aussi à la chorale qui compte désormais 30 chanteurs et chanteuses.

Pour ce faire, les bénévoles de l'association ainsi que notre secrétaire Marjorie Haynaud se sont mobilisés dès la fin des vacances scolaires afin d'accueillir les élèves lors de nos journées portes ouvertes et de notre stage découverte organisés fin août et début septembre.

Afin de donner à tous l'occasion de voir à quoi ressemble un cours de musique, l'école a également organisé une « semaine ouverte » début juin. A cette occasion, chacun a pu venir à l'école, assister librement aux cours et échanger avec les professeurs. Un bon moyen de se faire une idée.

Les différents événements organisés par l'école ont également pu se tenir. Comme chaque année, les élèves de l'école ont été accueillis pour leurs spectacles dans les différentes communes adhérentes à l'association. Au programme cette année : les heures musicales à La Roche

Vineuse, Bussières ou Serrières, le concert d'hiver à la salle des fêtes de La Roche Vineuse et une superbe fête de la musique au cœur de Milly Lamartine qui a également accueilli la Fanfaramine de Sologny. La Batucada n'a pas été en reste puisqu'elle a pu se produire pour les conscrits de Villié-Morgon, le carnaval de Cluny, le festival Micro-brasseurs de sons de La Chapelle-de-Guinchay, la fête de la musique de Sennecey-le-Grand ou la marche de Brioches de Matour.

Cependant, l'École de Musique a aussi à cœur de s'ouvrir aux autres écoles et nos élèves ont ainsi pu retrouver les musiciens d'autres écoles pour des journées dédiées à la pratique de l'instrument (journées flûte, saxophone, violon...), des auditions communes (guitare classique) ou une journée de travail organisée au conservatoire de Mâcon afin de préparer les élèves qui passaient leur examen de fin de premier cycle en formation musicale.

Notre petite école poursuit donc sa route, malgré les obstacles rencontrés parfois : l'année dernière nous avons dû rechercher un nouveau professeur de violoncelle et nous sommes très heureux d'accueillir parmi nous **Annabelle Rogelet** à ce pupitre. Nous avons également perdu notre professeur de saxophone qui occupait aussi le poste de coordinateur. A ce jour nous recherchons toujours un remplaçant et ce sont les bénévoles du bureau ainsi que notre secrétaire qui assurent pour le moment la charge de coordination.

Nous remercions de tout cœur les communes adhérentes, les bénévoles et les professeurs de l'école sans l'investissement desquels tout ceci ne verrait pas le jour. Grâce à eux tous, l'Ecole de Musique du Val Lamartinien propose des cours individuels et collectifs dans 18 disciplines différentes, réparties entre pratiques individuelles (piano, guitare classique, guitare électrique, chant, vio-

lon, violoncelle, percussions, flûte traversière, trompette) et pratiques collectives (formation musicale, chœur d'enfants, chorale adultes, éveil musical, musique de chambre, orchestre pépinière, grand orchestre, Musiks Aktus, Batucada).

Vous pourrez retrouver tous nos jeunes et moins jeunes talents lors de nos différents concerts organisés en 2023. Cette année, nos heures musicales seront consacrées aux prestations individuelles (09 décembre à Serrières, 23 mars à Milly-Lamartine et 10 mai à Sologny). Le concert d'hiver se tiendra à Bussières le samedi 21 janvier 2023 et sera dédié aux ensembles

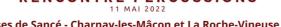
(orchestre et orchestre pépinière, Musiks Aktus). Le 23 mai 2023 se produiront le chœur d'enfants, la chorale adulte et la musique de chambre, sans oublier la fête de la musique organisée cette année à Serrières le samedi 17 juin.

Soyez curieux, venez nombreux!

Pour plus d'informations et pour suivre notre actualité, rendez-vous sur notre site: https://www.cueilleurs-de-notes.fr/ En vous souhaitant à tous une année pleine de joie et de musique...

L'équipe de l'AIDCA





Les classes de Sancé - Charnay-les-Mâcon et La Roche-Vineuse se sont retrouvées - Environ une quarantaine de percussionnistes étaient présents.



Vignerons Indépendants Père et Fils

Dégustation, vente de bouteilles,

- Saint-Véran « La Grande Vigne »
- Mâcon La Roche Vineuse Blanc
- Mâcon Milly Lamartine Blanc
- Bourgogne Pinot Noir
 - Mâcon Milly Lamartine Rouge
- Crémant de Bourgogne

Bourgogne Aligoté

Caveau: LD «Château chardon» Route de Milly Lamartine 71960 BERZE LA VILLE

 $\ \square : 03.85.37.65.90$ Siège : LD « La Belouse » 71960 LA ROCHE VINEUSE Sur rendez-vous pour groupes et visites.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération





→ EVIDANSE



C'est reparti pour l'association de danse Evidanse qui, pour sa deuxième année consécutive, débute son année artistique sous les meilleurs hospices, grâce notamment au savoir- faire et au professionnalisme de sa professeure de danse Anne-Sophie Neto. En effet, cette année elle explose les records d'inscriptions des adhérents venus des villages environnants pour apprécier cette ambiance festive et joyeuse.

Donc cette nouvelle année va permettre de créer un gala hors-norme grâce aux cours donnés le lundi et le mardi pour des groupes allant de la maternelle aux cours adultes.



Groupes de 3 à 21 ans

Les cours sont dispensés au Dojo le lundi et à la salle des fêtes le mardi. Pendant les travaux, les cours du mardi seront effectués au gymnase de l'école.

Pour plus de renseignements et ainsi participer au gala de danse qui aura lieu en fin d'année scolaire, n'hésitez pas à contacter Anne-Sophie Neto au

06 98 61 11 72

Le Bureau





Groupe Adultes

→ SOCIÉTÉ DE CHASSE « LE RÉVEIL »

L'ouverture pour la saison 2022-2023 a eu lieu le dimanche 09 octobre.

La date de fermeture prévue est le 28 février 2023. Il peut y avoir une dérogation préfectorale de décalage de fermeture au 31 mars 2023 si des dégâts sont provoqués dans les cultures à cause d'une surpopulation de sangliers.

Les horaires d'ouverture de la chasse sont du lever du jour à la tombée de la nuit.

Les jours de non chasse sont le mardi et Le Bureau le vendredi.

Bonne saison à tous et merci de vous respectez quand vous vous croisez: chasseurs, promeneurs et sportifs...

Pensez également lorsque vous pratiquez vos loisirs à vous habiller avec un vêtement de couleur vive.

Que Saint Hubert veille sur vous!

Bonne saison à tous.

→ LES RANDONNEURS DU VAL LAMARTINIEN

Vendredi 2 septembre, les Randonneurs du Val Lamartinien se sont retrouvés sur le parking de la salle des Fêtes de La Roche Vineuse avant de prendre la direction de Mazille pour la première randonnée de la saison. Après un été caniculaire, toutes et tous ont apprécié ce moment convivial.

CETTE SAISON 2021/2022 A PERMIS DE:

- → Créer le site internet de l'Association www.randonneurs-val-lamartinien.fr sur lequel vous pouvez découvrir nos activités et vous inscrire en direct.
- → Finaliser le projet « Une école, une rando » initié lors de la saison précédente. Lors de l'inauguration du sentier créé par les élèves le jeudi 16 juin 2022, ces derniers étaient fiers de montrer leurs connaissances et d'avoir créé le parcours familial autour de La Roche Vineuse que vous pouvez retrouver sur le site de la Mairie. Merci à Mmes Barthélémy et Bellot d'avoir adhéré au projet et merci à tous les randonneurs qui ont apporté leur aide pour la réalisation.
- → D'organiser diverses manifestations tout au long de l'année :
- séjour « raquettes » Habère Poche
- séjour « été » à Barcelonnette
- journée culturelle au Creusot
- randos à la journée (une fois par mois de mars à octobre) qui permettent de découvrir des sites plus éloignés tels que Mont Avril, Mussy sous Dun, Cize Hautecourt et Gorges de l'Ain, cheminées sarrasines en Bresse, Château de Drée, Laives...





La randonnée sait s'adapter à tous, trois niveaux de parcours (6, 10, 12/13 kms), vous avez le choix du kilométrage et du dénivelé.

Chacun peut y trouver son bonheur et entretenir sa condition physique.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

La Présidente,

> Jacqueline BERNARDIN Tél. 06 82 65 42 06



→ FCRV





Une nouvelle saison est lancée au Football Club. Cette année nous repartons avec 2 équipes séniors et nos équipes jeunes (U7, U9, U11 et cette année U13), et ce qui représente en tout 120 licenciés avec les dirigeants.

Le début de saison est très compliqué pour nos seniors qui comptent une équipe à l'infirmerie. Nous souhaitons un bon rétablissement à tous les blessés.

Du côté jeunes, tout va bien, ils sont 60 licenciés. Par contre, il nous manque une équipe U 15 ou U 18.

Le club est toujours à la recherche d'arbitres (adulte et jeune).



Dates de nos futures manifestations :

Ventes d'huîtres : 10 décembre 2022

Tournoi jeunes : 24 juin 2023

Concours de pétanque : 07 juillet 2023

Cette année, le vide-greniers n'aura pas lieu car la salle des fêtes sera en travaux.

Nous tenons à remercier les services municipaux pour les services rendus tout au long de la saison.

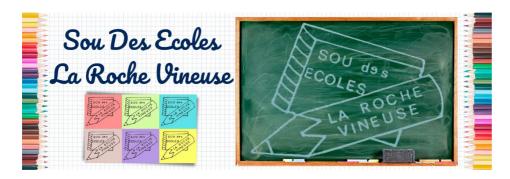
Le FCRV souhaite une bonne et heureuse année 2023 à tous les Sorlinoises et Sorlinois.

Le Secrétaire, > Jean-Marc PHILIPPE





→ LE SOU DES ÉCOLES



C'est toujours avec le même dynamisme que l'équipe de parents bénévoles met tout son cœur lors des manifestations organisées au long de l'année scolaire pour trouver des fonds nécessaires au financement des activités et sorties des enfants de l'école de La Roche Vineuse.

Nous reconfirmons notre préoccupation : faire vivre l'association pour les enfants de l'école. Nous avons toujours besoin de vous.

Grâce au travail d'une équipe pro active qui a su être présente, aidée par des parents bénévoles et avec également l'intégration de nouveaux membres, nous avons pu proposer sur 2022 des manifestations en accord avec l'ensemble des différents protocoles.

Le calendrier des manifestations 2022/2023 étant fixé, l'ensemble des bénévoles a travaillé pour proposer un programme adaptable :

- Vente de pizzas le 18/10/2022 avec la Pizzeria de la Roche Vineuse.
- Organisation d'un marché de Noël avec vente de sapins, de coffrets de vins et des artisans.
- Organisation du loto annuel le 29 Janvier 2023 avec de nombreux lots.
- Une vente de fleurs avec notre partenaire historique pour le printemps.

Autant de manifestations qui permettront de financer en partie les différents projets imaginés par l'équipe enseignante des écoles maternelle, primaire et Ulis, notamment des cycles sportifs, des sorties culturelles, des expériences culinaires, des visites à la Ferme et d'autres choses encore. Les fonds recueillis par le Sou viennent en complément de ce que les enseignants mobilisent déjà via la coopérative scolaire.

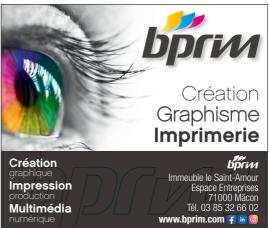
Alors venez tenter l'aventure avec nous, venez nous rejoindre et découvrir qu'ensemble nous pouvons organiser de nombreuses choses. Tout seul on va plus vite ensemble on va plus loin.

Le Sou des Ecoles tient également à remercier la Municipalité, qui comme toujours, apporte une aide précieuse.

Pensez à nous, Pensez à vous, Pensez au Sou.

Le Président du Sou des Ecoles > Fabrice THERVILLE





→ SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile du Mâconnais Sud est une association loi 1901, créée le 27 juillet 1992, adhérent à la fédération ADMR de Saône et Loire.



Le SSIAD intervient sur 28 communes dont votre commune et a une capacité de 39 patients maximum.

Afin d'apporter une réponse personnalisée aux patients, une équipe de 9 aidessoignantes se relaie 7 jours sur 7 avec l'appui d'une infirmière et d'une infirmière coordinatrice.

Dans le but de contribuer au maintien à domicile, le SSIAD a pour mission d'assurer les soins d'hygiène et de confort ainsi que certains soins infirmiers techniques.

La prise en charge des patients n'est possible que si elle répond aux critères cumulatifs, définis par l'Agence Régionale de Santé.

Sur prescription médicale et dans la limite des places autorisées, sont ainsi admises en SSIAD :

Les personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (Une priorité sera portée sur les personnes isolées et en GIR 1 ou GIR 2.)

Les personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap

Une inscription sur la liste d'attente est nécessaire, et sera validée par une évaluation à domicile réalisée par l'infirmière afin de déterminer le degré de dépendance, les attentes et les besoins de la personne.

Le SSIAD travaille en partenariat avec les infirmiers libéraux, les services d'aides à domicile, le Resoval, la Maison Locale d'Autonomie, les résidences autonomie,





l'école d'infirmiers et d'aides-soignants, l'HAD, la Maison de Santé de Crèches sur Saône ...

Le SSIAD recrute actuellement des aides-soignants pour renforcer l'équipe pour contribuer au maintien à domicile des personnes accompagnées.

CONTACT POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Amandine LAPALUS Infirmière Coordinatrice 50, rue de la Brancionne 71 680 Crêches-sur-Saône Tél.: 03 85 37 46 31

Mail: ssiad.creches@orange.fr

→ VILLAGE ET ENVIRONNEMENT

Encore une cadole restaurée sur la colline de Montceau! Nous avons mené à bien cette entreprise qui concernait la cadole ronde située au milieu des vignes entre la croix de Montceau et les Trois Tilleuls. Après avoir vu ses murs rehaussés, la cadole a retrouvé sa couverture de tuiles mâconnaises en "tige de botte" juste au début de l'été.

De plus, Village et Environnement a voulu marquer le 30° anniversaire de son existence (avec un peu de retard à cause de la pandémie) en organisant un spectacle théâtral, «Renée Panthère», de la compagnie "Rêve de carpe". Après le spectacle donné à la Villa Morard le 1° octobre dernier, la soixantaine de personnes présente s'est retrouvée autour d'un apérodînatoire offert par l'association et les viticulteurs partenaires. Une exposition-photos a permis de revenir sur toutes ces années d'activité de notre association, le tout accompagné en musique par la Fanfaramine.







→ VAL LAMARTINIEN PASSION

Association sportive fondée par Michel PEUTIN et quelques autres il y a trente ans, nous continuons à promouvoir le Val Lamartinien par le biais du sport.

Après une année difficile dûe au virus et ses contraintes sanitaires, nous avons pu reprendre nos manifestations plus sereinement.

D'abord notre fameux marathon relais s'est déroulé le 9 avril 2022. 110 équipes soit 660 coureurs ont répondu à notre appel pour une journée sportive en toute convivialité.

A l'issue de cette épreuve, un don de 1350 euros pour l'Ukraine a été fait au Secours Populaire.

Notre trail d'automne s'est transformé en une manifestation innovante. La COR-RIDA « LA SORLINOISE » a eu lieu au soir du 8 octobre 2022 et a attiré 120 coureurs qui ont découvert les petits sentiers du village.

L'année 2023 sera également sportive avec l'aide apportée par tous nos bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Merci à tous.

Nos manifestations à venir :

- Marathon relais des entreprises 1 avril 2023
- Corrida La Sorlinoise 7 octobre 2023

organisation@val-lamartinien-passion.fr



→ POMPIERS

Révélez

LE SAPEUR-POMPIER

qui est en vous!



Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 84 % des sapeurspompiers de Saône-et-Loire.

Pourquoi pas vous?

On ne vous demandera pas la lune... Juste votre envie et un peu de votre temps pour aider les autres!

indemnisé engagement Un compatible avec une activité professionnelle et une vie de famille.

- ◆ Vous avez entre 16 ans et 55 ans ?
- ◆ Vous vivez à 10 min d'un centre de secours ?
- ◆ Vous pouvez vous rendre disponible?

Alors franchissez le pas!

Une formation adaptée, un accompagnement personnalisé...

Vous deviendrez à votre tour acteur du secours **de vos concitoyens** (secours à personne, incendie, protection des biens et de l'environnement).



Poussez les portes de votre centre de secours le plus proche Ou contactez-nous: volontariat@sdis71.fr - www.sdis71.fr

Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, c'est...

1 796 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

PERSONNELS ADMINISRATIFS ET TECHIQUES



39 164 INTERVENTIONS en 2021, dont 30 092

1 intervention toutes les 13 minutes.





Le REIKI

pour un mieux-être physique, mental, émotionnel

Soin à 45€

(pour tout RDV prit avant le 07/01/23)

Cartes Cadeaux







Etat Civil

NAISSANCES





Roxane PECOLITE

Vincent BOULLY, né le 3 janvier 2022 à Mâcon
Océane LASSALLE, née le 2 avril 2022 à Mâcon
Léa LIBMANN DIAW, née le 30 mai 2022 à Mâcon
Nahël BENMEDJAHED, né le 10 juillet 2022 à Mâcon
Gabrielle GOUILLARD, née le 15 juillet 2022 à Mâcon
Louis CORBEL TRAMOIS, né le 11 août 2022 à Mâcon
Paul MEILHAC, né 12 août 2022 à Bron
Ethan AUJOUBAULT, né le 19 août 2022 à Mâcon
Joachim GAROT, né le 24 août 2022 à Mâcon
Roxane PECQUEUR, née le 5 novembre 2022 à Bron
Marceau COLTEL RAVINET, né le 2 décembre 2022 à Mâcon





Nous adressons nos vœux de bonne santé à ces enfants ainsi que tous nos compliments aux parents

MARIAGES

Audrey KASIK & Seif Eddine BERREHAL, le 19 mars 2022

Marion SERVIGNAT & Brandon ANJOUBAULT, le 7 mai 2022

Fanny CHARTOIS & Jérôme LAPALUS, le 16 juillet 2022

Céline GIRARD & Christian MYARD, le 1er octobre 2022

Nous adressons nos vœux de bonheur aux époux

DÉCÈS & TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Philippe CHARPAIL, le 29 décembre 2021 à Mâcon*
Michel PEUTIN, le 27 mars 2022 à Mâcon
Daniel SABATIER, le 7 avril 2022 à Bonnay
Florian HUMBERT, le 10 avril 2022 à Viriat
Danielle FERRY épouse BOISSON, le 28 avril 2022 à Mâcon
François WENGER, le 26 juin 2022 à Mâcon
Yvette ROUET épouse DEBAUGE, le 1er juillet 2022 à Mâcon
Albert CHIOSO, le 31 juillet 2022 à Thoissey
Gilles BLETON, le 11 août 2022 à Vergisson
Jean-Pierre MONTERRAT, le 29 août 2022 à Cluny
Annick BRUGUIER épouse CANALI, le 25 septembre 2022 à Mâcon
Renée DUCRAY épouse MARCHAND, le 17 octobre 2022 à La Roche Vineuse
Roger MERLIN, le 18 octobre 2022 à Mâcon
Valéry FLECHON, le 10 novembre 2022 à Mâcon
René BRUN, le 4 décembre 2022 à La Roche Vineuse.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances avec l'assurance de notre sympathie.



Calendrier des Manifestations

Janvier 2023

Vœux du Maire Vendredi 6 janvier

Salle des Fêtes la Sorlinoise

Opération « Broie ton sapin » Samedi 7 janvier

Comité des fêtes • Parking poids-lourds

• Don du sang • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Samedi 21 janvier **Concert d'hiver**

• École de Musique • Salle des Fêtes Bussières

Dimanche 29 janvier

• Sou des Écoles • Salle des Fêtes la Sorlinoise

Mars 2023

Les Heures Musicales Jeudi 23 mars

• Ecole de Musique • Milly-Lamartine

Concours de boules Samedi 25 mars

Amicale de Boules

Avril 2023

Marathon des Entreprises Samedi 1er avril

Val Lamartinien Passion

Dimanche 16 avril

Amicale de Boules

Mai 2023

Concours de boules Dimanche 7 mai

Amicale de Boules

Les Heures Musicales Mercredi 10 mai

• Ecole de Musique • Sologny

Chœur d'enfants • Chorale adultes

Mardi 23 mai • Musique de chambre • Ecole de Musique

• La Roche Vineuse

Concours de boules Samedi 20 mai

Amicale de Boules

20 ans du jumelage La Roche Vineuse Du 18 au 21 mai

· Valsassina · Comité de Jumelage

Juin 2023

Fête de la Musique Samedi 17 juin

• Ecole de Musique • Serrières

Tournoi de jeunes

Football Club La Roche Vineuse

Juillet 2023

Vendredi 7 juillet

Concours de pétanque• Football Club La Roche Vineuse

Fête Nationale

Municipalité et Collectif d'associations

Vendredi 14 juillet • Jeux gonflables, concours de pétanque, repas en plein-air, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal

populaire

Octobre 2023

Corrida La Sorlinoise Samedi 7 octobre

Val Lamartinien Passion



Adresses utiles

URGENCES

Gendarmerie

Tél.: 03 85 22 97 10 ou le 17 196, rue des Cordiers à Mâcon

Pompiers

Appeler toujours en premier Centre de secours de Mâcon - Tél.: 18 SIVU Incendie - La Roche Vineuse - Bussières -Milly-Lamartine - Prissé - Tél.: 06 70 27 06 95

 Urgence sécurité gaz (si odeur ou manque de gaz) Tél.: 0 800 47 33 33

SERVICES LOCAUX

La Mairie

Tél.: 03 85 37 71 94 – Mail: contact@larochevineuse-mairie.fr Secrétariat ouvert du lundi au vendredi (de 9h30 à 12h et de 14h à 17h) Fermé les mardis et jeudis après-midis

 Location de la salle des fêtes communale

Pour les demandes de renseignements et la location de la salle des fêtes, contactez le 03 85 37 71 94, aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

Bibliothèque

Hameau de l'Eau Vive - La Roche Vineuse Tél. : 03 85 37 74 10

Horaires d'ouverture : lundi de 17h30 à 19h, mercredi de de 14h à 18h, samedi de 14h à 16h. Pendant les vacances scolaires, le mercredi de 14h à

Animation

Directrice Accueil de loisirs - Tél.: 07 77 08 09 15 CLEM - Tél.: 03 85 21 98 88 www.clem-macon.org

Microcrèche

78, place des Prés Pommiers – 71960 La Roche Vineuse Tél. : 03 85 35 00 80

Horaires d'ouverture : accueil régulier du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 sans interruption / Accueil occasionnel du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

• Agence postale communale Bureau ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Trésor public

Trésorerie de Mâcon Municipale

CS60225 – Cité administrative – 24 boulevard Henri Dunant 71025 Macon Cedex – Tél. : 03 85 21 01 40

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h de 13h30 à 16h Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h permanence à La Roche Vineuse chaque lundi de 14h à 17h

• Hameau de l'Eau Vive

Bureaux ouverts du lundi au vendredi (de 8h à 17h30) Tél. : 03 85 36 63 40 - Mail : accueil@ra-eauvive.fr

· La vie religieuse

Ensemble paroissial du Val Lamartinien - Tél. : 03 85 37 65 17 Horaires des messes : église de La Roche Vineuse : à 10h30 du 1er avril au 30 septembre église de Prissé : à 10h30 du 1er octobre au 31 mars

AUTRES SERVICES

Électricité de France

Renseignements clientèle : E.D.F. 16, quai des Marans Mâcon – **Tél : 0 810 333 071**

ENGIE

Renseignements clientèle: 09 69 39 99 93

• Réseau d'eau potable

Accueil des abonnés du lundi au vendredi : de 9h à 12h et le mercredi de 13h à 16h 123, rue des Loisirs - La Roche Vineuse Tél. : 03 85 37 70 31

Mail: syndicat.abonnes@petitegrosne.fr En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable, prévenir la S.D.E.I. 695, Chemin des Luminaires – 71850 Charnay-lès-Mâcon

Relations clientèle - En cas d'urgence 24h/24h N° Azur : 09 77 401 127

Assainissement

Service Eau Assainissement MBA 312 rue des Frères Lumière 71000 MÂCON 03 85 20 97 57

 Conciliateur de Justice sur rendez-vous au 06 88 07 20 40

SANTÉ - SOCIAL

Cabinet d'infirmiers

Espace Santé Place de La Chapelle - **Tél : 03 85 37 74 02** (M^{mes} Ditlecadet - Prudhomme - Molle et M. Lathuillière)

• S.S.I.A.D.

Aides-soignantes et infirmières - **Tél : 03 85 37 46 31** Mail : ssiad.creches@orange.fr

Permanence assistante sociale

Maison départementale des solidarités 268, rue des Epinoches - Mâcon - **Tél : 03 85 21 65 17 Mail : mds.macon@saoneetloire71.fr**

Services ADMR

Bureau : 43, route de Cluny - **Tél : 03 85 37 77 11 Mail : info.larochevineuse@admr.org Permanence mardi et jeudi matin de 10h à 11h30**, aide aux familles, personnes âgées et handicapées - Téléassistance - Ménage - Portage des repas.

VINFORMATIONS

- Ramassage des ordures ménagères Le mercredi, pour l'ensemble de la commune. MBA - Pôle Environnement - Tél: 03 85 38 44 39
- Marché
 Tous les jeudis matins, Place du Chaucher
- Vêtements et accessoires
 Un conteneur de collecte RELAIS-Bourgogne est déposé route de Cluny

Déchetterie du Val Lamartinien

 164, chemin de la Léchère - 71960 La Roche Vineuse - La déchetterie est réservée aux particuliers dont les véhicules n'excèdent pas 3,5 tonnes.

Elle est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h (dernier dépôt à 11h45) et de 14h à 17h30 (dernier dépôt à 17h15).

• Vie de la commune

Application PanneauPocket disponible sur Google Play, AppGallery et App Store.

• Chasse

Jours de non chasse : mardi et vendredi

Date prévisionnelle de fermeture le 28 février 2023

